



W E N D E L

RAPPORT DE PERFORMANCE ESG - 28.03.2024

Performance ESG des participations contrôlées

Groupe Wendel

4.2 Performance ESG des participations contrôlées

Cette section présente la déclinaison de la stratégie ESG de Wendel décrite précédemment au sein des sociétés contrôlées du portefeuille :

1. **Bureau Veritas**
2. **Stahl**
3. **Crisis Prevention Institute**
4. **ACAMS**
5. **Scalian**

Chaque sous-partie ci-après est structurée de la manière suivante :

- i) Brève présentation de l'activité et chiffres clés
- ii) Feuille de route ESG – incluant les quatre piliers de la stratégie ESG de Wendel et les enjeux matériels propres à chaque participation
- iii) Principal enjeu matériel ESG en lien avec le modèle d'affaires
- iv) Plan d'adaptation et d'atténuation du changement climatique
- v) Temps forts ESG de l'année
- vi) Note méthodologique

1. Bureau Veritas

1.1 Présentation des activités et chiffres clés

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Activités de la société	Leader mondial des services d'essais, d'inspection et de certification (TIC)
Chiffre d'affaires	5 868 M€
Répartition du chiffre d'affaires par région	Europe : 35 % Moyen-Orient, Afrique : 9 % Asie-Pacifique : 28 % Amériques : 28 %
EFFECTIFS	
Nombre de salariés	81 511
Répartition des effectifs par région	Europe : 22 % Moyen-Orient, Afrique : 10 % Asie : 40 % Amérique (États-Unis/Mexique) : 28 %
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	
Nombre de sites opérationnels et bureaux	1 610 sites
Services	Évaluation de la conformité réglementaire ou volontaire Assistance technique et réglementaire Services et solutions pour accompagner la mise en œuvre de stratégies durables
Marchés finaux	Bâtiment et infrastructures Agroalimentaire et matières premières Industrie Bien de consommation Marine & Offshore Certification
AUTRES INFORMATIONS	
Notations ESG	S&P Global : 83 (1/184) MSCI : AA Sustainalytics : 9,1 (1/72) Moody's : 70
Dans le portefeuille de Wendel depuis	1995

1.2 Feuille de route ESG

Cette section résume les principaux éléments de la DPEF de Bureau Veritas. La version intégrale de la DPEF est publiée dans le Document d'enregistrement universel de Bureau Veritas.

Bureau Veritas suit trimestriellement 19 indicateurs de pilotage interne en lien avec sa responsabilité sociale d'entreprise. Le tableau ci-après présente la performance annualisée de ces indicateurs.

	2023	2022	2021	Ambition 2028
Émissions de Scope 1 et 2 (ktCO ₂ éq.)	149	151	159	107
Émissions de Scope 3 (ktCO ₂ éq.)	592	578	509	410
Part d'énergies renouvelables	9,9 %	9,5 %	4,0 %	40 %
Proportion de sites certifiés écoénergétiques	N/A	N/A	N/A	-
Part des sites labellisés Eco-site	N/A	N/A	N/A	-
Taux total d'accidents (TAR)	0,25	0,26	0,27	0,23
Proportion de journées perdues	0,13	0,16	0,19	0,13
Nombre d'accidents mortels	0	2	0	0
Nombre d'heures d'apprentissage par employé	36,1	32,5	29,9	40
Part de collaborateurs participant à une évaluation de performances	63 %	57 %	55 %	95 %
Taux d'engagement des collaborateurs	70 %	69 %	70 %	76 %
Taux de recrutement interne des cadres supérieurs et experts (Comité Exécutif à Bande IV)	N/A	N/A	N/A	35 %
Équilibre global hommes/femmes	31 %	30 %	30 %	35 %
Équilibre hommes/femmes parmi les cadres dirigeants (Comité exécutif à Bande II)	29 %	29 %	27 %	36 %
Parité hommes/femmes parmi les cadres dirigeants (Comité exécutif à Bande IV)	27,3 %	27 %	N/A	36 %

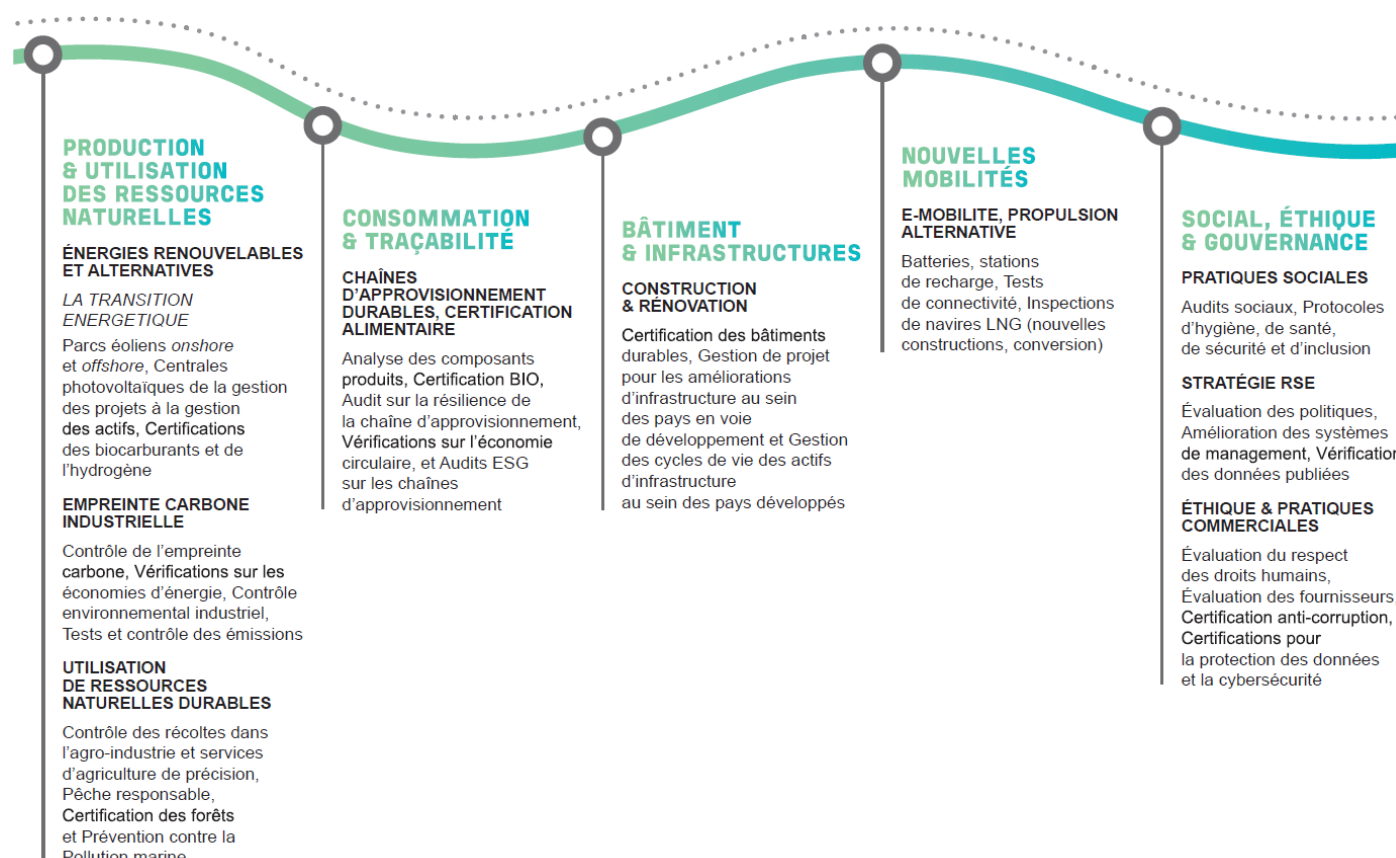
Rapport d'égalité salariale	0,93	0,97	-	1
Part des collaborateurs formés au Code d'éthique Bureau Veritas	97,4 %	97,1 %	95,8 %	99 %
Nombre de violations du Code de conduite Bureau Veritas	91	51	N/A	N/A
Part de fournisseurs couverts par le Code de conduite BV	54 %	55 %	60 %	75 %

1.3 Principale opportunité ESG matérielle en lien avec le business model de Bureau Veritas : la Green Line, l'offre de services développement durable à destination des clients de Bureau Veritas

La Ligne Verte BV (Green Line) regroupe des services et solutions dans le domaine de la RSE. Cela comprend à la fois des services spécifiquement dédiés à la durabilité (ex. diagnostics de performance énergétiques ou certification de système de management de l'énergie) ou des services traditionnels réalisés sur des actifs dédiés à la durabilité (ex. inspections de la construction d'éoliennes ou d'équipements de recharge de véhicules électriques).

La Ligne Verte porte sur les trois piliers de la RSE, Environnement, Sociale et Gouvernance. Son périmètre est plus étendu que celui de la taxonomie verte européenne.

La Ligne Verte de Bureau Veritas repose sur 5 piliers :



Retrouvez tous les détails des différents piliers dans le Document d'enregistrement universel 2023 de Bureau Veritas.

1.4 Adaptation et atténuation du changement climatique

Cette partie relate les principaux points de la stratégie climat de Bureau Veritas, l'intégralité du plan climat est consultable dans le Document d'enregistrement universel de Bureau Veritas.

Atténuation du changement climatique

Le tableau ci-après présente les émissions de gaz à effet de serre de Bureau Veritas :

Scope	2023	2022	Variation (%)
Scope 1 (tCO ₂ éq.)	74 412	71 561	+ 4 %
Scope 2 (tCO ₂ éq.)	74 994	79 856	- 6 %
Scope 3 (tCO ₂ éq.)	592 278	577 847	+ 2 %
TOTAL (TCO₂ EQ./M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES)	126,3	127,7	- 1 %

Les principaux postes d'émissions pris en compte sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Scope 1 (émissions directes)	Scope 2 (émissions indirectes)	Scope 3 (émissions indirectes)
Émissions directes : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, etc.) ou de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise (inclut les véhicules de service)	Émissions indirectes : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité	Achat de produits et services (59 %)
		Déplacements professionnels (14 %)
		Actifs loués en amont (10 %)
		Activités liées aux combustibles et à l'énergie (8 %)
		Transport quotidien des employés (<i>commuting</i>) (7 %)
		Déchets générés par l'activité (1 %)

Gouvernance

Le plan de transition climatique de Bureau Veritas couvre les incidences du Groupe sur le climat, ainsi que les risques et les opportunités que le changement climatique représente pour le Groupe. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe, de ses filiales et de ses implantations géographiques.

Un groupe de travail sur le climat appelé « *Climate and sustainability task-force* » a été créé pour élaborer le plan climat et suivre sa mise en application. Ce groupe de travail comprend les Directeurs de l'environnement, de la stratégie, de la gestion des risques et du développement durable. Il se réunit quand nécessaire et au moins une fois par an pour faire un point d'avancement des plans d'actions et rend compte au Directeur général.

Ce groupe de travail rend compte au Directeur général de Bureau Veritas, avec qui il fait un point d'avancement annuel dans le cadre de la revue de *management*. Il tient informé le Comité exécutif de ses travaux et l'implique dans la définition et la mise en œuvre des plans d'actions. Au moins une fois par an, il présente ses travaux au Conseil d'administration.

Le Comité RSE porte une attention particulière au suivi du plan de transition climatique. Il revoit les moyens alloués, les actions mises en œuvre et vérifie l'alignement des résultats avec les engagements SBTi. Il s'assure de la présence d'indicateurs Climat dans la rémunération des dirigeants.

Stratégie

Malgré son statut de société de services, Bureau Veritas s'efforce d'atténuer l'impact de ses activités sur l'environnement depuis de nombreuses années. Le Groupe s'est engagé pour le climat en s'associant, en 2019, à l'engagement en faveur du climat lancé par le MEDEF, le *French Business Climate Pledge*. Il a ainsi défini un plan de transition climatique qui est présenté dans la rubrique RSE du site Internet du Groupe. Ce plan est conçu conformément aux recommandations de la *Taskforce on Climate-related Financial Disclosure* (TCFD).

L'ambition de ce plan de transition est alignée sur l'Accord de Paris qui fixe le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré celsius au-dessus de la moyenne préindustrielle. Les objectifs à court terme fixés pour 2030 ont été approuvés par SBTi en mai 2023. Bureau Veritas s'est engagé à réduire de 42 % les émissions des scopes 1 et 2, et de 25 % les émissions du scope 3 par rapport à une référence 2021.

La décarbonation repose sur cinq leviers principaux :

- réduire la consommation de carburant et de gaz dans les laboratoires ;
- améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- produire et utiliser des énergies renouvelables ;
- faire transiter le parc automobile vers un modèle à faibles émissions de carbone ;
- réduire les émissions carbone de la chaîne de valeur.

Les investissements soutenant ces actions sont financés au niveau de chacun des groupes opérationnels. Chacun d'entre eux travaille désormais sur son propre budget en vue de soutenir financièrement l'effort à l'horizon 2030. Une fois cet exercice terminé, le plan sera examiné par le Comité exécutif et par le Conseil d'administration. Une fois approuvé, il sera mis en œuvre immédiatement après. Ce processus devrait être finalisé d'ici la fin du deuxième trimestre 2024.

Les actions décidées dans le cadre du plan de transition sont intégrées à la stratégie du Groupe. Elles ont été soumises pour approbation à la Direction générale du Groupe et au Conseil d'administration.

Bureau Veritas estime que les émissions embarquées sont résiduelles compte tenu du fait qu'à l'avenir les émissions des scopes 1 et 2 pourrait être en partie éliminées.

Politiques liées à l'atténuation du changement climatique

La déclaration environnementale de Bureau Veritas décrit son niveau d'ambition. Elle établit les engagements que le Groupe a mis en place pour protéger notre planète et limiter le changement climatique. Elle est signée par la Directrice générale et est périodiquement revue et mise à jour pour rester en conformité avec les normes et les meilleures pratiques en vigueur. Bureau Veritas exploite un système de management environnemental certifié conforme à la norme ISO 14001.

Le Groupe a lancé en 2014 un programme de comptabilisation du carbone associé à une politique de déclaration trimestrielle de différents éléments qui lui permettent de mesurer ses émissions : électricité consommée, carburant utilisé par son parc de machines ou sa flotte de véhicules, déchets, eau ou fluides frigorigènes. Tous ces éléments sont déclarés via un outil développé par Bureau Veritas (GreenHub), qui permet de quantifier et de caractériser les émissions des scopes 1 et 2, et certains postes comptables des émissions du scope 3.



Depuis 2020, Bureau Veritas met en œuvre une politique d'éco-efficacité. Ce document décrit les attentes de la société en matière de gestion de l'efficacité des bâtiments et tous les paramètres à prendre en compte pour limiter la consommation d'énergie, tels que la température ambiante, l'éclairage, l'utilisation de l'eau ou les exigences en matière d'efficacité énergétique. De plus, la présente politique énonce les exigences relatives aux voyages d'affaires, notamment les voyages aériens, les trajets en train et les transports en commun.

Depuis octobre 2021, le Groupe a mis en place une politique relative aux véhicules motorisés qui comprend plusieurs améliorations pour réduire son empreinte carbone :

- tous les véhicules de société des cadres supérieurs doivent émettre moins de 60 g de CO₂ ;
- tous les nouveaux véhicules de tourisme doivent émettre moins 130 g de CO₂ par kilomètre ;
- le catalogue des véhicules autorisés proposés aux employés de toutes les entités dans le monde doit comprendre des véhicules à faibles émissions de CO₂ (hybrides et plug-in hybrides) ou « zéro émission directe ».

Les dispositifs de reporting et de contrôle interne du Groupe ont été fortement modifiés en 2023 afin de limiter les risques d'erreurs et d'augmenter la précision. Ils comprennent notamment :

- un contrôle renforcé du reporting portant sur les effectifs ;
- un système de détection des incohérences ;
- une clarification des profils d'utilisateurs, garantissant une séparation adéquate des tâches.

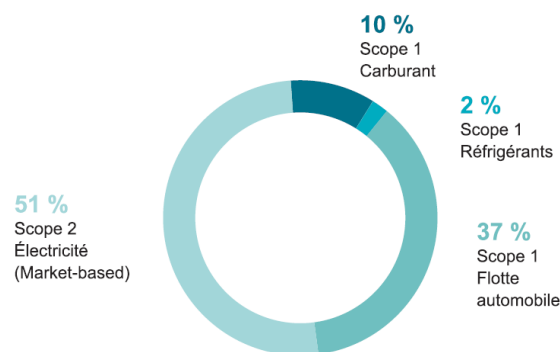
En 2023, Bureau Veritas a mis à jour son plan de transition climatique. Ce document décrit ses émissions actuelles, ses objectifs SBTi et sa stratégie pour réduire son empreinte CO₂e et décarboniser la société.

Actions et ressources en rapport avec les politiques en matière de changement climatique

Les ressources dédiées à l'exécution des actions soutenant le plan de transition climatique relèvent des groupes opérationnels. Ils comprennent les départements Environnement et Achats.

Bureau Veritas a un profil CO₂ binaire qui distingue deux grandes catégories à aborder au niveau du plan d'action.

Profil des émissions des Scopes 1 et 2



Action #P1 : Consommation d'énergie des laboratoires

10 % des émissions du Groupe proviennent de la consommation de carburant, en premier lieu du gaz naturel utilisé en Amérique du Nord pour l'exploitation de grands fours qui traitent des échantillons de métaux et de minéraux. Bureau Veritas envisage actuellement la mise en œuvre d'une nouvelle technologie utilisant des procédés d'ablation au laser qui rendra le cycle d'échantillonnage plus efficace et réduira le besoin en fours.

Action #P2 : Efficacité énergétique des bureaux

Bureau Veritas a plusieurs occasions de rendre les bâtiments, les laboratoires, les processus et les machines plus efficaces. Le Groupe a déployé en 2023 des actions de réduction de sa consommation d'énergie qu'il continuera à mettre en œuvre à l'avenir. Il est parvenu à augmenter son chiffre d'affaires de 8,5 %, tout en limitant la hausse de sa consommation électrique à 0,7 %. Chaque année, Bureau Veritas augmente le nombre d'immeubles certifiés LEED ou bénéficiant d'un système de certification équivalent.

Un des éléments clés de la stratégie du Groupe est de développer son implantation dans des immeubles performants (LEED, HQE ou équivalent). Bureau Veritas possède plus de 1 600 sites dans le monde et chaque année, les déménagements offrent des opportunités de consolider et d'accéder à des bâtiments qui nécessitent moins de ressources pour fonctionner.

Dans le monde entier, le Groupe a fixé des objectifs clairs et concrets sur la manière de rendre les bâtiments existants plus efficaces. Ceux-ci couvrent une série de paramètres que les opérations locales doivent prendre en compte. Par exemple :

- éclairage LED, détection de mouvement avec marche / arrêt automatique ;
- systèmes CVC limités à 19-22 °C ;
- isolation des machines ou instruments générateurs de chaleur dans les laboratoires ;
- remplacement des machines et instruments par des équipements plus performants ;
- réutilisation de l'eau dans certains laboratoires et robinets automatiques dans les sanitaires ;
- réduction et gestion des déchets.

Action #P3 : Energies renouvelables

En 2023, 10 % de l'énergie du Groupe provient de sources renouvelables. Bureau Veritas a ici une grande opportunité de se développer dans ce domaine grâce à l'installation de panneaux solaires sur le toit de ses bâtiments et de ses parkings, à la mise en place de contrats d'achat d'électricité directs et intégrés (*sleeved*), à la renégociation des contrats d'énergie et à l'accès aux tarifs verts et, à terme, à l'achat de certificats d'énergie renouvelable, d'iRec (*Interstate Renewable Energy Certificates*) ou de certificats de production d'électricité verte.

Les solutions à disposition sont multiples pour le scope 2. Bureau Veritas utilisera tous ces outils pour atteindre les objectifs à court terme des scopes 1 et 2 du Groupe

Action #P4 : Déplacements professionnels

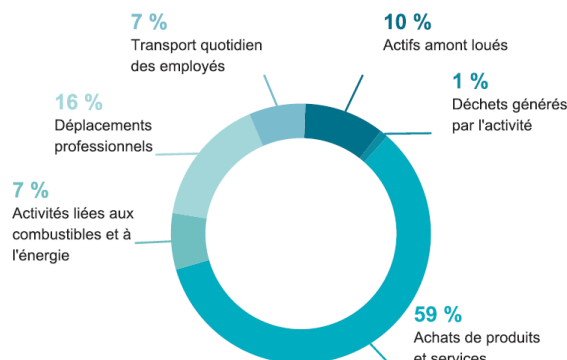
Les émissions de scope 1 sont principalement liées à la flotte de véhicules. Dans le but de réduire ces émissions, il est essentiel de reconsidérer les façons de voyager. Étant donné que la plupart des véhicules du Groupe sont situés en Europe et en Amérique latine, Bureau Veritas relève ce défi

de deux manières différentes. Tout d'abord, en Europe, où l'électrification de la flotte est beaucoup plus avancée, en termes de technologie, de disponibilité des stations de recharge, etc. Les véhicules à moteur à combustion interne (MCI) seront convertis en véhicules électriques d'ici 2030. Ensuite, en Amérique latine. Les perspectives de trouver des solutions d'émissions zéro étant encore très éloignées, l'utilisation de véhicules fonctionnant à l'éthanol et présentant un facteur d'émission plus faible a été favorisée au Brésil (éthanol : 0,009 kg de CO2/litre ; essence : 2,09 kg de CO2/litre). Dans la région, la flotte locale se caractérise par une forte prédominance de véhicules professionnels (camions et camionnettes) qui prendront encore plus de temps à convertir et pour lesquels des solutions claires ne sont pas encore disponibles.

Action #P5 : Fournisseurs

Le scope 3, qui représente la plus grande partie des émissions de Bureau Veritas, provient des achats de produits et services.

Les émissions liées au transport logistique amont et aval ne sont pas significatives.



Sur les années à venir, l'accent sera mis sur les actions suivantes :

1. lancer un programme d'engagement des fournisseurs gros émetteurs de CO2 qui impliquera de mesurer les émissions des grandes entreprises émettrices et de fixer des objectifs de réduction des émissions. À cet égard, Bureau Veritas attend des gros émetteurs qu'ils fixent des objectifs scientifiques pour réduire efficacement leur impact sur le changement climatique ;
2. obtenir plus d'informations détaillées des émissions des autres fournisseurs, en améliorant la précision des méthodes de calcul en fonction de la catégorie d'approvisionnement dépensée.

Action #P6 : adapter les locaux de Bureau Veritas aux risques physiques

À l'avenir, les catastrophes naturelles deviendront de plus en plus fréquentes et impactantes. L'entreprise a identifié le risque d'aléas naturels pour l'ensemble de ses sites.

L'approche générale pour faire face à ce risque consiste à renégocier les assurances et à effectuer des études systématiques de l'exposition aux risques naturels pour les sites existants et des études lors de la due diligence pour les nouveaux bureaux et laboratoires.

Bureau Veritas surveille son empreinte et son exposition aux risques naturels pour chaque site. En outre, des visites d'ingénierie en coordination avec notre assureur Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation sont effectuées chaque année dans notre site le plus exposé et/ou le plus critique afin de vérifier le respect des normes adéquates et des pratiques de gestion des risques.

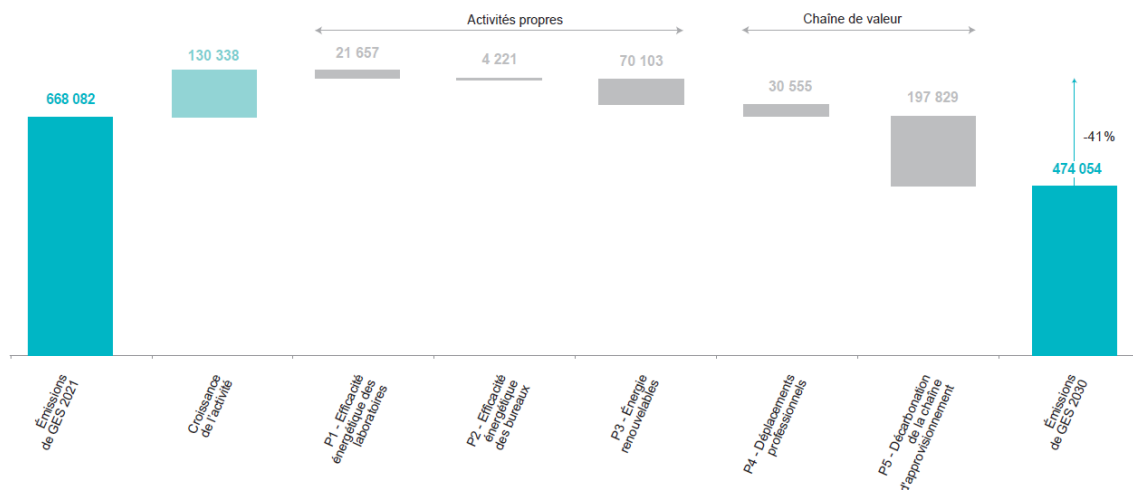
Action #P7 : développer les services liés aux enjeux ESG

Bureau Veritas fournit des services de conseil et de support au marché dans le domaine ESG. Ses clients sont demandeurs d'expertise, de solutions et de connaissances pour passer à un modèle d'entreprise et d'affaires sans carbone. S'adapter à ce nouveau paradigme et préparer la société aux mutations futures implique de transformer l'organisation en termes de compétences, de R&D de nouveaux produits et de solutions de comptabilité carbone. Le risque de ne pas pouvoir répondre aux besoins de ses clients est important. En outre, le ralentissement des autres secteurs non écologiques du pétrole et du gaz pourrait également avoir un impact sur les revenus et forcer l'adaptation à une nouvelle réalité.

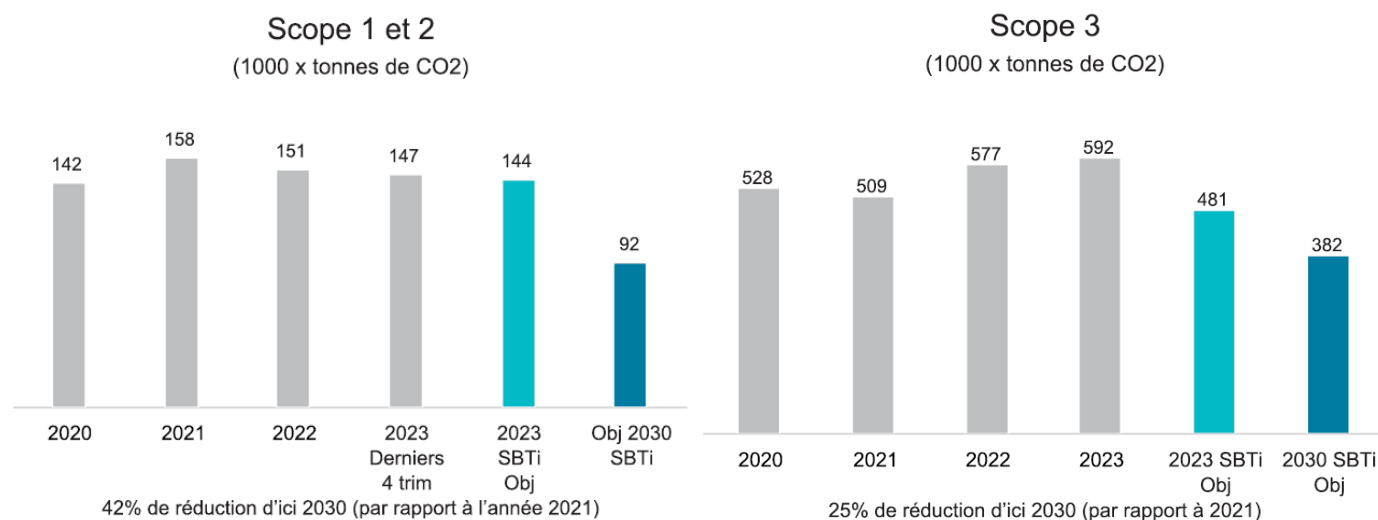
Avec la nécessité de décarboniser la société et l'ambition des grandes entreprises d'améliorer leur équilibre ESG, Bureau Veritas dispose d'une opportunité unique d'accroître ses ventes et ses revenus grâce à sa *Green Line*. La *Green Line* est une gamme de services et de solutions conçue pour aider les entreprises à atteindre leurs objectifs de développement durable dans des domaines tels que la production et l'utilisation des ressources naturelles, les chaînes d'approvisionnement et la consommation, la construction et les infrastructures, les nouvelles mobilités, l'éthique et une gouvernance appropriée. Les investissements dans le solaire, l'éolien ou l'hydraulique liés à la transition énergétique, notamment dans le cadre de plans de relance tels que le *Green Deal* européen, offriront des opportunités de croissance à Bureau Veritas à même d'apporter une expertise dans tous ces domaines.

Métriques et cibles

Objectifs relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique – Scope 1, 2 et 3 (tonnes de CO₂ éq.)



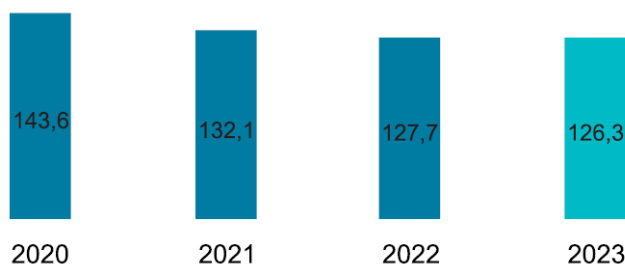
Objectifs SBTi



Les objectifs à court terme des périmètres 1 et 2 de Bureau Veritas ont été approuvés par la SBTi (initiative « objectifs fondés sur la science »). Cela implique une réduction de 42 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2021. Malgré les progrès réalisés en matière d'efficacité et d'accès aux énergies renouvelables, ces efforts ont été insuffisants pour atteindre les objectifs, principalement en raison des difficultés rencontrées, notamment l'augmentation de l'utilisation des véhicules de société générée par le contexte post-Covid.

Les objectifs à court terme du scope 3 de Bureau Veritas ont été approuvés par la SBTi. Cela implique une réduction de 25 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2021. Bureau Veritas a un scope 3 bien supérieur à l'objectif. Actuellement, les émissions de scope 3 sont calculées sur la base des dépenses à laquelle sont appliqués des facteurs d'émission par catégorie de dépenses. Cette méthode permet un niveau élevé de visibilité mais manque de granularité pour une utilisation stratégique. Le Groupe a décidé, sur 2023 et 2024, de revoir sa méthodologie de calcul des émissions du scope 3 afin de mesurer de façon plus précise les émissions de sa chaîne de valeur. Il s'appuie notamment sur des facteurs d'émission plus récents et basés sur les activités, ainsi que sur les informations publiques relatives aux fournisseurs afin de mieux prendre en compte les achats de produits et services. Il utilise par ailleurs les facteurs d'émission des producteurs pour les actifs loués en amont (flotte de véhicules, ordinateurs portables, ordinateurs de bureau, téléphones portables, etc.) afin d'affiner les chiffres dans cette catégorie également.

Emissions en proportion du chiffre d'affaires (en tonnes de CO₂ éq. par m€ de chiffre d'affaires)



Bureau Veritas s'est développé sur des segments d'activité qui génèrent moins d'émissions. L'accent mis sur l'efficacité et l'accès aux énergies renouvelables a porté ses fruits. En outre, le développement de nouvelles activités commerciales dans le domaine de l'ESG a également entraîné en 2023 une réduction de 6 % des émissions en proportion du chiffre d'affaires par rapport à 2022.

Le rapport sur les émissions de Bureau Veritas englobe 100 % de ses entités sans aucune exclusion. 100 % des données des co-entreprises sont également consolidées, Bureau Veritas étant l'actionnaire majoritaire de la plupart de ces partenariats. Par ailleurs, le Groupe n'intervient sur aucun marché des émissions GES car cela ne concerne pas son activité.

Bureau Veritas n'a pas encore mis en place de tarification interne du carbone.

Incidences, risques et opportunités réels et potentiels liés au changement climatique

Enjeux pour Bureau Veritas	Incidences pour les parties prenantes	Risques financiers pour Bureau Veritas	Opportunités financières pour Bureau Veritas
Se conformer aux cadres réglementaires. Réduire les émissions de CO₂ conformément à la trajectoire 1,5 °C. Sourcer et produire de l'électricité décarbonée lorsque cela est possible. Reduire les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels et aux processus de laboratoires. Obtenir des partenaires d'affaires qu'ils réduisent leurs propres émissions. Prévenir les risques physiques et de transition.	Consommation d'énergie des bureaux, laboratoires, équipements opérationnels et véhicules. Les émissions de Gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique. Les Services liés au climat rendus par Bureau Veritas qui contribuent aux incidences environnementales négatives des clients.	Coût de mise à niveau des équipements de laboratoires par des équipements à moindre intensité énergétique. Coût de l'électrification du parc automobile. Hausse du coût de l'énergie. En cas d'inaction : sanctions, perte d'opportunités de marché et baisse de l'intérêt des investisseurs. Risques réputationnel et de controverse.	Economies engendrées par les mesures de sobriété énergétique, à la réduction des déplacements professionnels et à la réduction de la surface des bureaux. Opportunités commerciales de services d'assistance des clients dans leur démarche de réduction des émissions gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Notoriété et de attractivité du Groupe renforcées. Confiance renforcée avec les partenaires et relations à long terme.

Politique et résultats relatifs à l'adaptation au changement climatique

En 2023, Bureau Veritas a mis à jour l'analyse des expositions aux risques naturels de ses sites.

L'évaluation des risques a été réalisée en prenant en compte les risques climatiques de tremblements de terre, inondations, grêle, cyclones, orages, tornades et foudre.

Des projections de l'évolution de ces risques dans le temps ont été faites en utilisant les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5 du GIEC et en utilisant des horizons de temps en 2030 et 2050.

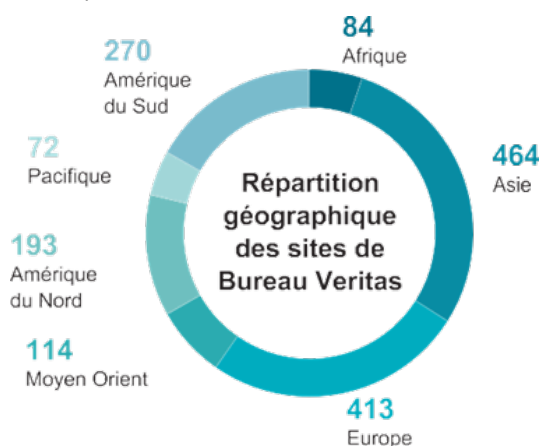
Sur la base de ces travaux, chacun des 1 610 sites de Bureau Veritas, laboratoires et bureaux, a été évalué en fonction de sa localisation géographique et du niveau de risque associé à chaque type de menace physique d'ordre climatique.

- 338 sites présentent un risque extrême pour au moins une catastrophe naturelle selon le scénario RCP 4.5 à horizon 2030 ;
- 17 sites sont exposés à au moins deux menaces de catastrophes naturelles selon le même scénario.

Ces sites sont localisés notamment en Chine, en Inde, aux États-Unis, au Brésil, à Taïwan et au Chili.

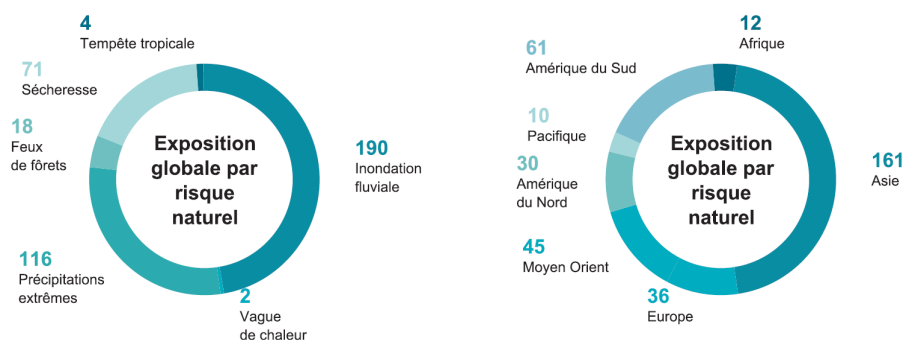
Des plans de prévention et des plans de continuité d'activité sont élaborés au niveau opérationnel et progressivement intégrés dans les processus de prévention. Pour les systèmes d'information, des politiques existent pour garantir la protection des données et de leur intégrité et encourager les équipes applicatives à établir des plans de continuité d'activité.

Sites exposés selon les scénarios RCP 4.5 et 8.5 du GIEC et en utilisant des horizons de temps 2030 et 2050



Risques Naturels	RCP4.5 2030	RCP4.5 2050	RCP8.5 2030	RCP8.5 2050
Tempête tropicale	4	10	10	10
Inondation fluviale	190	174	176	176
Vague de chaleur	2	3	2	10
Précipitations extrêmes	116	140	113	156
Feux de forêts	18	16	14	16
Sécheresse	71	116	67	104
Vagues de froid	0	0	0	0
Nombre de sites exposés à un risque élevé	338	383	330	390
Nombre de sites exposés à deux risques élevés	17	38	26	41
NOMBRE DE SITES EXPOSÉS À UN OU DEUX RISQUE(S) ÉLEVÉ(S)	355	421	356	431

Sites exposés selon le scénario du RCP4.5 à horizon 2030 du GIEC



L'intégralité du plan climat est consultable dans le Document d'enregistrement universel 2023 de Bureau Veritas.

1.5 Note méthodologique

Les indicateurs présentés dans cette section ont été calculés à partir de données collectées auprès des groupes opérationnels de Bureau Veritas (Operating Groups). Ces données ont ensuite été consolidées par les Directions concernées (Ressources humaines, Affaires Juridique et Audit, QHSE, Technique, Qualité et Risques, Finance) en suivant des méthodes éprouvées. Les variations de méthodes ou de périmètre sont systématiquement signalées. Les données sont présentées sur un périmètre consolidé groupe sur l'année 2023 (du 1er janvier au 31 décembre), excepté pour les indicateurs ci-dessous :

- Les effectifs pris en compte pour le calcul des indicateurs santé sécurité s'appuient sur les effectifs de novembre 2023 ;
- Les données environnementales ci-contre sont calculées en année glissante (du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023) : émissions de CO₂ éq. des scopes 1, 2, et 3 pour les déchets et déplacements professionnels.

Les informations présentées dans cette section sont issues de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) du groupe Bureau Veritas, incluse dans son Document d'enregistrement universel 2023. La DPEF du groupe Bureau Veritas a fait l'objet d'une revue par un organisme Tiers Indépendant conformément aux dispositions prévues à l'article R 225-105 du Code de commerce. La DPEF complète ainsi que le rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sont consultables dans le Document d'enregistrement universel de Bureau Veritas.

2. Stahl

2.1 Présentation des activités

Stahl est un *leader* mondial des revêtements de spécialité et traitements pour supports flexibles. Ses produits rendent de nombreux matériaux utilisés dans la vie quotidienne plus fonctionnels, plus durables et plus confortables. Engagée en faveur de l'innovation et de la protection de l'environnement, Stahl propose un modèle de service unique et des solutions premium créatrices de valeur pour un grand nombre de secteurs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES		
Activités de la société	Stahl est un leader mondial des revêtements de spécialité et des produits chimiques de transformation qui rendent de nombreux matériaux utilisés dans la vie quotidienne plus fonctionnels, plus durables et plus confortables.	
Chiffre d'affaires	913,5 M€	
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION		
	Asie-Pacifique	42 %
	Europe, Moyen-Orient et Afrique	35 %
	Amérique du Nord et Amérique centrale	16 %
	Amérique du Sud	8 %
EFFECTIFS		
Nombre de salariés	1 802	
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION		
	Europe, Moyen-Orient et Afrique	50 %
	Asie-Pacifique	20 %
	Inde et Pakistan	15 %
	Amérique du Nord et du Sud	15 %
PRODUITS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		
Nombre de sites de production	14 (11 sans ICP) (59 % du volume de production est réalisé dans l'UE et 97,7 % proviennent de sites certifiés ISO 14001 (hors sites d'ICP))	
Produits : ressources/emploi des ressources/produits et marché finaux	Revêtements de spécialité de haute performance Produits chimiques pour la transformation du cuir Revêtements destinés à l'emballage	
Activité externalisée	La fabrication d'une partie du portefeuille de produits chimiques pour le cuir de Stahl est externalisée à un tiers, dans le cadre d'accords d'approvisionnement.	
Position dans la chaîne de valeur	Par sa position unique à la fin de la chaîne d'approvisionnement chimique (c'est-à-dire que ses clients directs ne sont pas des entreprises de ce secteur) Stahl est dépendant des industries chimiques et biotechnologiques pour l'approvisionnement de ses matières premières. Cela signifie également que ses usines consomment peu d'énergie, notamment parce que la société n'utilise pas de processus de craquage, de distillation ou de pyrolyse.	
AUTRES INFORMATIONS		
Dans le portefeuille de Wendel depuis	2006	
Notations ESG	Médaille Platine EcoVadis 2023	

Remarque : Cette présentation exclut ICP Industrial Solutions Group, dont Stahl a fait l'acquisition en 2023.

2.2 Feuille de route ESG

Enjeu ESG	Thématique de la feuille de route ESG	Objectif	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	Variation	Remarques quant à l'avancement 2023 par rapport à l'objectif
Changement climatique	Réduction des émissions de Scope 1 et 2	Réduction des émissions absolues de Scope 1 et 2 de 42 % (entre 2021 et 2030)	Émissions de Scope 1 et 2	tCO ₂ éq.	12 581	16 469	- 24 %	La SBTi a donné son approbation en mai 2023.
	Réduction des émissions de Scope 3	Réduction des émissions absolues des biens et services achetés – catégorie 1 du Scope 3 – de 25 % (entre 2021 et 2030)	Émissions de Scope 3	tCO ₂ éq.	630 557	685 441	- 8 %	La SBTi a donné son approbation en mai 2023.
	Production d'énergie renouvelable sur les sites de Stahl ou à proximité	Trois sites dotés de sources d'énergie renouvelable (panneaux solaires) (couvrant au moins 20 %	Nombre de sites dotés de sources d'énergie renouvelable (panneaux solaires)	Nombre de sites	4	3	+33 %	49 % de la consommation globale d'énergie de Stahl est renouvelable (panneaux solaires, électricité renouvelable, briquettes renouvelables). À

		des besoins) d'ici à 2023, et six d'ici à 2030						Singapour (2023), au Mexique (2022), en Inde (2022) et au Brésil (2018), des panneaux solaires sont utilisés pour produire de l'électricité.
	Résilience et adaptation au changement climatique	Mise en place d'un plan de résilience et d'adaptation au changement climatique	Mise en place du plan de résilience et approbation par le Conseil d'administration	Oui/Non	Oui (approbation du Conseil d'administration)	Oui (approbation par le Conseil d'administration)		Le plan de résilience climatique a été examiné et validé par le Conseil d'administration de Stahl en décembre 2021, décembre 2022 et décembre 2023.
Produits durables	Conformité ZDHC et amélioration de l'empreinte hydrique	80 % du portefeuille de Stahl destinés aux segments de la chaussure, du prêt-à-porter et des accessoires certifié ZDHC d'ici 2023	Nombre de produits Stahl (en pourcentage du chiffre d'affaires du portefeuille total) au niveau 3 de conformité de la Passerelle ZDHC	%	63 %	73 %	- 10 pp	Des tests externes sur les matières premières et les produits du portefeuille et des audits de nos sites de production sont en cours afin de maintenir et d'accroître la proportion de produits listés au niveau 3 de conformité de la Passerelle ZDHC.
	Empreinte environnementale – Données d'évaluation de l'impact environnemental via la méthodologie d'analyse du cycle de vie (ACV)	Données ACV conformes à ISO 14044 pour au moins 50 produits stratégiques	Nombre de produits stratégiques pour lesquels des données ACV/ICV sont disponibles	Nombre	353	160	121 %	En 2023, la société compte 193 produits supplémentaires pour lesquels il existe des données sur l'empreinte carbone, ce qui porte le total à 353 produits (47 % du chiffre d'affaires).
	Certification environnementale : ISO 14001 (environnement)	Certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites de Stahl d'ici 2030	Nombre de sites certifiés ISO 14001	Nombre	9 sites sur 11	8 sites sur 11	+ 12,5 %	97,7 % du volume de production de Stahl provient de sites certifiés ISO 14001.
Utilisation durable des ressources	Utilisation durable de l'eau	-	Prélèvements d'eau	m³	598 726	644 268	- 7 %	-
		-	Consommation d'eau	m³	161 108	N/A	-	-
Enjeux ESG dans la chaîne d'approvisionnement	Performance ESG dans la chaîne d'approvisionnement : performance des fournisseurs et notation externe fournie par EcoVadis	D'ici 2023 : notation externe EcoVadis pour les dix principaux fournisseurs de Stahl : note minimale de 60/100	Score moyen attribué par EcoVadis aux dix principaux fournisseurs (sur la base du niveau de dépenses en euros)	Score moyen	68,7	65,7	+ 3	Progrès constants dans l'encouragement des fournisseurs à améliorer leur score Ecovadis.
		Conservation de la Médaille Platine EcoVadis	Médaille EcoVadis décernée à Stahl	Médaille (note sur 100)	Médaille Platine (80/100)	Médaille Platine (77/100)	+ 3	Stahl a obtenu la Médaille Platine EcoVadis en 2022 et en 2023. Il s'agit de la conserver. La barre de performance EcoVadis est de plus en plus haute.

Enjeu ESG	Thématique de la feuille de route ESG	Objectif	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	Variation	Remarques quant à l'avancement 2023 par rapport à l'objectif
Santé et sécurité	Santé et sécurité : environnement de travail sûr (SST) pour les salariés de Stahl et les sous-traitants sur site	Zéro accident, sur tous les sites et pour l'ensemble du personnel de Stahl (y compris les sous-traitants)	TFTAD (taux de fréquence des accidents déclarés)	Taux	2,391	2,325	+ 3 %	Stahl maintient un taux de fréquence des accidents déclarés relativement bas par rapport à son record.
			TF (taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt)	Taux	2,239	1,638	+ 37 %	En 2022, 6 accidents ont été enregistrés, représentant 142 jours d'arrêt de travail. En 2023, 8 accidents ont été enregistrés, représentant 84 jours d'arrêt de travail Malgré une hausse de 37 % du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, le taux de gravité a baissé de 36 %.
			Taux de gravité	Taux	0,025	0,039	- 36 %	
		Certification ISO 45001 pour l'ensemble des sites de Stahl d'ici 2030	Nombre de sites certifiés ISO 45001	Nombre	5 sites sur 11	5 sites sur 11	0	-
Enjeux RH : attraction et rétention des talents, diversité	Diversité, équité et inclusion (DEI) chez Stahl	100 % des salariés de Stahl formés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion d'ici 2023	Proportion de salariés formés à la DEI chaque année	%	89,83 %	Formation disponible pour les salariés qui le souhaitent,		Stahl a mis en place un comité DEI local pour chacune de ses entités dans le monde, ainsi qu'un comité DEI mondial chargé de suivre les progrès et de

						sur la base du volontariat		promouvoir des actions de sensibilisation.
	Capital humain : attraction et rétention des talents, alignement des compétences des salariés sur les besoins de la société	Introduction de l'indice d'engagement des salariés	Indice d'engagement des salariés Taux de rotation – démissions uniquement	%	4,07 %	5,22 %	- 1,15 pp	Le taux de rotation est conforme aux moyennes observées sur le marché.
	Diversité au sein de la Direction : vers plus de parité dans les postes d'encadrement chez Stahl	D'ici 2023 : Au moins une femme dans l'équipe de Direction de Stahl D'ici 2030 : ratio femmes/hommes égal à 30 %-60 % au sein de l'équipe de Direction de Stahl	Proportion de femmes dans l'équipe de Direction de Stahl	%	11,11 %	0 %	+ 11,11 pp	En mars 2023, Stahl comptait une femme dans son équipe de Direction.
		D'ici 2023 : 25 % (minimum) de féminisation de l'encadrement intermédiaire et supérieur chez Stahl D'ici 2030 : ratio femmes/hommes égal à 30 %-60 %	Ratio femmes/hommes (30 %-60 %) aux postes d'encadrement et de Direction de Stahl	%	24,8 %	25,1 %	- 0,3 pp	Stahl compte 24,8 % de femmes aux postes d'encadrement et de Direction.
Corruption	Respect du Code de conduite de Stahl, de la législation et des règles en vigueur, identification et signalement des incidents	Chaque année : 100 % des salariés de Stahl formés à la lutte contre la corruption active et passive 100 % des alertes traitées	Proportion de salariés formés Proportion d'alertes traitées	% % (nombre de cas)	92,06 % 100 % (5)	97,50 % 100 % (8)	- 5,44 pp -	La proportion de salariés formés est stable et proche de 100 %. Toutes les alertes ont été traitées en 2023.

Enjeu ESG	Thématique de la feuille de route ESG	Objectif	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	Variation	Remarques quant à l'avancement 2023 par rapport à l'objectif
Gouvernance	Indépendance des membres du Conseil d'administration de Stahl	Mise à disposition d'un rapport permanent sur les membres du Conseil d'administration de Stahl (sexe et indépendance)	Nombre de membres indépendants au Conseil d'administration, à l'exclusion des observateurs	Nombre	1	3	- 2	-
	Enjeux ESG, une priorité stratégique : lien entre les objectifs ESG et les plans d'intéressement de l'encadrement et de la Direction	Prise en compte de critères ESG dans les plans d'intéressement	Le plan d'intéressement du groupe de contrôle exécutif intègre des critères ESG		Réalisé	Réalisé	-	Le plan d'intéressement a été élargi au-delà de la Direction et s'applique désormais aussi aux cadres supérieurs.

Une présentation complète de la feuille de route ESG de Stahl à l'horizon 2030 est disponible sur le site Internet de la société : <https://cms.stahl.com/assets/downloads/stahls-esg-roadmap-to-2030-v1-2.pdf>

2.3 Principal enjeu ESG matériel en lien avec le *business model* : performance ESG des produits

La présente section est consacrée à la performance ESG des produits de la société :

- Produits à base d'eau : des produits chimiques à faible impact environnemental

Stahl a commencé à mettre au point ses revêtements à base d'eau dans les années 1970, et a achevé leur conception la même année. Grâce à sa volonté affirmée de longue date de proposer sur le marché des produits chimiques plus respectueux de l'environnement et à faible impact, la majeure partie du portefeuille de produits de Stahl est constituée de produits à base d'eau (près de 60 % de ses ventes).

Selon l'analyse du cycle de vie (ACV), un revêtement en polyuréthane typique à base d'eau a une empreinte carbone plus faible qu'un produit équivalent à base de solvants d'origine fossile. Toutefois, remplacer les solvants par de l'eau dans les produits chimiques et les revêtements est une tâche complexe, qui nécessite des années de recherche et de développement avancés et un engagement à long terme. Pour réduire l'impact sur l'environnement, il existe d'autres solutions, comme la technologie à haute teneur en solides et les solvants biosourcés. Ces deux alternatives permettent de réduire l'empreinte environnementale tout en garantissant une performance élevée des produits. Stahl poursuit ses recherches et collabore avec tous les acteurs de la chaîne de valeur afin de mettre au point des technologies à faible impact environnemental pour ses produits.

Certains produits Stahl à base d'eau fabriqués dans l'UE sont éligibles à et alignés sur la Taxonomie verte de l'UE (voir section 4.4 Taxonomie verte de l'UE de l'URD 2023 du Groupe Wendel), c'est-à-dire qu'ils contribuent à l'atténuation du changement climatique et ne causent pas de préjudice important (critères DNSH) aux cinq autres objectifs de la Taxonomie (adaptation au changement climatique, eau, économie circulaire, pollution et biodiversité).

Chiffres clés :

En 2023, 52,9 % du chiffre d'affaires de Stahl est éligible et 7,9 % aligné avec la taxonomie verte européenne, sous la catégorie 3.6 « Fabrication d'autres technologies à faible émissions carbone ».

- Conformité des produits chimiques à la réglementation REACH

Stahl se conforme évidemment à la réglementation sur l'utilisation des substances soumises à restriction, telle que le règlement REACH, mais la société s'efforce aussi d'éliminer de manière proactive les substances indésirables dans ses produits et dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Chaque trimestre, l'équipe en charge de la gestion des produits rencontre de façon formelle les responsables des unités opérationnelles des fonctions R&D et commerciales pour échanger sur les rapports toxicologiques de certaines substances et prendre des décisions quant à la suppression progressive des produits du portefeuille identifiés. L'engagement de Stahl en faveur d'une chimie responsable est aligné sur la réglementation REACH et sur des initiatives menées par le marché, telles que le programme « Zéro rejet de produits chimiques dangereux » (*Zero Discharge of Hazardous Chemicals* ou ZDHC).

- Zéro rejet de produits chimiques dangereux (ZDHC) : vers une élimination des substances indésirables

ZDHC est une organisation multipartite composée de marques, de fabricants de textiles, de tanneries, de fournisseurs de solutions et d'entreprises chimiques, dont l'objectif est d'éliminer l'utilisation de substances indésirables dans les chaînes de valeur des industries du textile, du cuir et de la chaussure. Membre du Conseil d'administration de la Fondation ZDHC à titre de représentant de l'industrie chimique, Stahl participe activement à la mise en œuvre de la stratégie sur sept ans (2023-2030) de l'organisation. En décembre 2023, 2 161 produits Stahl (représentant 63 % de son chiffre d'affaires du portefeuille de produits chaussures et prêt-à-porter) étaient certifiés au Niveau 3 de la liste actualisée (version 3.1) des substances dont la fabrication est limitée (*Manufacturing Restricted Substance List* ou MRSL), le niveau de conformité le plus élevé de la Passerelle ZDHC. La conformité à cette liste est une des priorités de l'engagement à long terme de Stahl à réduire son impact sur l'environnement grâce à une chimie responsable.

Chiffres clés :

63 % du chiffre d'affaires du portefeuille de produits du segment de la chaussure, du prêt-à-porter de Stahl est enregistré au Niveau 3 de conformité (le niveau de certification ZDHC le plus élevé).

- Substitution des matières premières

Le processus de substitution des matières premières dans les produits Stahl est continu. Il arrive qu'une substance nouvellement soumise à restriction puisse être rapidement remplacée par une alternative plus écologique, auquel cas un nouveau produit peut être conçu et introduit en remplacement de l'ancien, en l'espace de quelques mois. Néanmoins, la plupart du temps, le remplacement de produits existants par des alternatives à moindre impact environnemental prend des années. En règle générale, ce sont les clients, les marques, les équipes commerciales ou de R&D qui sont à l'origine de ces demandes de remplacement. Ces demandes peuvent être encouragées par la réglementation (telle que le règlement européen REACH sur les substances chimiques), par des initiatives du marché en faveur de l'élimination des substances soumises à restriction, comme le programme ZDHC, ou encore par la volonté d'introduire des matières premières à faible empreinte carbone, ce que Stahl a intégré dans ses objectifs d'atténuation du changement climatique.

- Matières premières renouvelables pour les produits chimiques : vers des technologies à faible intensité de carbone

D'ici 2030, Stahl s'est engagé à réduire de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux biens et services achetés en amont (catégorie 1 des émissions du Scope 3). Cet objectif a été approuvé par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2023. Étant donné qu'une grande partie de son portefeuille actuel de matières premières repose sur les combustibles fossiles, la société mettra l'accent sur le remplacement des matières les plus émettrices de carbone par des alternatives à plus faible intensité de carbone. C'est le défi que Stahl s'est lancé il y a dix ans en recrutant ses premiers « chimistes verts » dans son unité R&D. Depuis, c'est devenu un objectif stratégique pour l'ensemble du Groupe et une feuille de route pour la décarbonation a été établie.

L'approvisionnement en carbone renouvelable est l'un des moyens de réduire ses émissions de GES associées aux matières premières chimiques. Le terme « carbone renouvelable » se rapporte aux ressources qui n'ont pas été extraites de la surface de la terre, comme les matériaux biosourcés, la capture du carbone ou les plastiques recyclés. Stahl est l'un des 11 membres fondateurs consultatifs de la *Renewable Carbon Initiative* (RCI), lancée en septembre 2020 sous la Direction du Nova-Institute (Allemagne). Cette initiative vise à prôner une défossilisation plus rapide de l'industrie chimique. Les 11 entreprises pionnières qui siégeaient au Comité consultatif étaient Beiersdorf (Allemagne), Cosun Beet Company (Pays-Bas), Covestro (Allemagne), Henkel (Allemagne), LanzaTech (États-Unis), Lenzing (Autriche), Neste (Finlande), SHV Energy (Pays-Bas), Stahl (Pays-Bas), Unilever (Royaume-Uni) et UPM (Finlande).

Chiffres clés :

Stahl s'est engagée à réduire de 25 % ses émissions indirectes de GES associées aux biens et services achetés (catégorie 1 du Scope 3) d'ici 2030 – un objectif approuvé par la SBTi en 2023.

- Analyse du cycle de vie (ACV) : évaluation de l'impact environnemental

L'ACV est la méthodologie d'évaluation de l'impact environnemental la plus répandue. Stahl a mobilisé d'importantes ressources pour recueillir des données, calculer, interpréter et communiquer sur l'impact du cycle de vie de ses produits et matières premières.

La méthodologie de l'ACV consiste à évaluer l'impact environnemental d'un produit et à l'exprimer sous forme de données d'impact identifiables et catégorisées. C'est ce que l'on appelle l'empreinte carbone d'un produit (ou encore son potentiel de réchauffement global – PRG). Des données ACV ou d'empreinte carbone sont disponibles pour 353 produits stratégiques du portefeuille de Stahl. La création et la mise à jour des ACV et des données sur l'empreinte carbone nécessitent un investissement important en temps et en capital humain, ainsi que des recherches sur les outils de données. L'automatisation progressive et la gestion des données ACV sont un élément clé de la stratégie ESG de Stahl, qui vise à maintenir sa position de *leader* dans ce domaine. Par conséquent, deux membres de l'équipe ESG se consacrent actuellement au recueil, à la validation, à l'interprétation et à la communication des données ACV.

Chiffres clés :

Les données ACV et/ou d'empreinte carbone sont disponibles pour 353 produits Stahl (47 % de son chiffre d'affaires total).

2.4 Adaptation et atténuation du changement climatique

Le changement climatique revêt une importance stratégique pour Stahl comme pour l'ensemble de l'industrie chimique. Pour s'aligner sur l'objectif de limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, comme établis dans l'Accord de Paris sur le climat, Stahl s'est engagé à réduire de 42 % ses émissions absolues de GES des Scopes 1 et 2 et de 25 % les émissions du Scope 3 (catégorie 3.1 Achats de biens et services), d'ici 2030. La SBTi a validé ces objectifs en mai 2023, ce qui a valu à Stahl de rejoindre la liste des entreprises approuvées sur le site Internet de la SBTi.

Chiffres clés :

Objectifs de réduction des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021

- - 42 % des émissions de GES des Scopes 1 et 2 d'ici 2030 ;
- - 25 % des émissions de GES du Scope 3 (catégorie 3.1 Achats de produits et services) d'ici 2030.

Un plan de réduction des GES a été défini en 2022. Une feuille de route pour la décarbonation a été mise en place en 2023. Voici un récapitulatif des mesures prises pour atteindre les objectifs de la SBTi :

- Émissions de Scopes 1 et 2 :
 1. Un plan spécifique a été défini en 2023 pour chaque site de production, visant une réduction globale des émissions de 42 % en 2030 par rapport à 2021. Ces plans prévoient notamment un approvisionnement en électricité renouvelable à partir des réseaux disponibles, l'installation de sources d'énergie renouvelable sur sites (comme des panneaux solaires), l'amélioration de l'efficacité des chaudières et des condenseurs et, de manière générale, misent sur l'électrification.
- Émissions de Scope 3 :
 1. remplacer les matières premières issues de combustibles fossiles par des alternatives à plus faible intensité de carbone, comme les matières premières à base de carbone renouvelable ;
 2. veiller à ce que tous les nouveaux produits développés utilisent des matières premières disponibles à faible intensité de carbone ;
 3. créer des groupes de travail sur les matières premières, par matière ou catégorie, qui visent à introduire des alternatives à faible intensité de carbone en remplacement de leurs versions à haute teneur en carbone ;
 4. améliorer constamment la qualité des données relatives aux émissions de CO₂ éq. des matières premières, grâce aux méthodologies d'ACV éprouvées et à la base de données Ecoinvent ;
 5. se concentrer sur les principales catégories de matières premières, en fonction de leur impact en matière d'émission de GES (volume acheté x facteur d'émission).

Stahl dispose d'un inventaire complet de ses émissions de GES. Environ 90 % de ses émissions totales de GES sont liées aux biens et services achetés (catégorie 1 du Scope 3), c'est-à-dire aux matières premières achetées à des fournisseurs en amont, y compris la production externalisée. La plupart des produits Stahl étant des matières premières d'origine fossile, l'engagement SBTi consiste à accélérer leur remplacement par des alternatives plus sobres en carbone, comme les produits chimiques à base de carbone renouvelable. Des groupes de travail spécifiques aux produits du Scope 3 s'emploient activement à garantir une introduction sans heurts de ces produits chimiques alternatifs bas carbone dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières. Stahl a par ailleurs établi une feuille de route pour la décarbonation.

Depuis plusieurs années, Stahl remplace les énergies d'origine fossile par des énergies renouvelables sur ses sites de production. En 2023, 49 % de l'énergie consommée par Stahl au niveau mondial provenait de sources renouvelables, par le biais du réseau (les usines européennes n'utilisent que de l'électricité renouvelable) ou grâce à des investissements sur site, comme des panneaux solaires. Quatre des sites de production de Stahl ont installé des panneaux solaires pour la production d'électricité (Brésil, Mexique, Inde et Singapour en 2023). La société poursuivra ses investissements dans les sources d'énergie renouvelable pour les sites restants dans les années à venir. Stahl continue à utiliser des sources d'énergie fossiles pour satisfaire ses besoins énergétiques les plus importants, comme les chaudières pour la production de vapeur. Néanmoins, la société recherche activement de nouvelles technologies afin de limiter sa dépendance à l'égard de ces sources et d'électrifier autant que possible ses activités, en recourant notamment à des sources d'énergie renouvelable, comme le solaire ou l'éolien.

Chiffres clés :

49 % de l'énergie consommée par Stahl au niveau mondial est d'origine renouvelable.

100 % des usines européennes achètent de l'électricité renouvelable

Scope	2023	2022	2021	Variation 2022/2023 (%)	Remarques
Scope 1 (tCO ₂ éq.)	10 453	11 852	13 898	- 12 %	La diminution est liée à la baisse des volumes de production et à des gains d'efficacité énergétique.
Scope 2 (tCO ₂ éq.)	2 127	4 617	6 101	- 54 %	La diminution est liée à la baisse des achats d'électricité due à la poursuite des investissements dans les panneaux solaires.
Scope 3* (tCO ₂ éq.)	630 557	685 441	898 888	- 8 %	La catégorie la plus importante du Scope 3 de Stahl est celle des biens et services achetés (catégorie 1), qui comprend tous les achats de la société. La baisse des émissions du Scope 3 en 2023 (- 8 % par rapport à 2022) est due à la fois à la baisse des volumes de produits achetés et à l'approvisionnement en matières premières ayant une empreinte carbone plus faible. Il est probable que les émissions absolues du Scope 3 augmenteront en 2024, reflétant l'impact de l'acquisition par Stahl d'ICP Industrial Solutions Group.
Intensité de CO ₂ des Scopes 1 et 2 (tCO ₂ éq. par tonne produite)	0,0663	0,0849	0,0871	- 22 %	

* L'initiative Science Based Targets a validé l'objectif soumis par Stahl en 2023.

Chaque année, Stahl calcule ses émissions de GES du Scope 3 et les compare à l'année de référence 2021. Tous les biens et services achetés sont inclus dans le calcul actualisé du Scope 3, ainsi que toutes les autres catégories significatives.

Toutes les données sur les émissions communiquées excluent celles relatives à ICP Industrial Solutions Group, acquis par Stahl en 2023. Ces données seront incluses dans le rapport 2024.

Onze sites de production sont inclus dans le calcul des émissions des Scopes 1 et 2 de Stahl, ainsi que les laboratoires et les bureaux situés dans les mêmes zones géographiques. La société a commencé à collecter des données sur les sites autres que de production (laboratoires, bureaux), lesquelles seront incluses dans le rapport 2024.

Scope 1 (émissions directes) en 2023	Scope 2 (émissions indirectes) en 2023	Scope 3 (émissions indirectes) en 2023
Production (85,75 %) – Scopes 1.1, 1.3, 1.4, 1.5	Électricité achetée (83,67 %) – Scope 2.1	Biens et services achetés (86,5 %)
Véhicules de société (loués ou détenus en propre) (14,25 %) – Scope 1.2	Vapeur (16,33 %) – Scope 2.2	Transport amont et distribution (8,9 %)
		Autres catégories (4,6 %)

Adaptation – Évaluation des risques et opportunités liés au climat

Le plan de résilience et d'adaptation au changement climatique de Stahl identifie la capacité d'adaptation aux impacts directs et indirects du changement climatique sur la société. Il tient compte (a) des risques de transition et (b) des risques physiques qui s'appliquent à la société et décrit les actions nécessaires pour se préparer aux effets du changement climatique et limiter la contribution de la société au réchauffement climatique.

Changement climatique – Risques de transition

Les risques de transition de Stahl comprennent les changements de politique (taxe sur le carbone, taxe sur les combustibles fossiles), les impacts sur la réputation et l'évolution des préférences du marché, des normes et des technologies qui sont liés à la transition vers une économie bas carbone. L'objectif de réduction des émissions de GES de Stahl, validé par la SBTi en 2023, est un exemple des mesures prises pour limiter son exposition aux risques de transition.

Risques et opportunités de transition liés au changement climatique

Catégorie de risque/opportunité de la TCFD	Risques et opportunités de transition climatique identifiés	Niveau de risque/opportunité	Prochaines étapes/Actions à mettre en place
Prix du carbone	Stahl n'a pas défini de prix du carbone en interne. La législation sur les prix du carbone pourrait avoir un impact sur le coût d'utilisation des matières premières d'origine fossile.	Moyen	Analyser le prix du carbone et son impact.
Nouvelles réglementations en matière de lutte contre le changement climatique (par exemple, objectifs de réduction des GES)	L'UE a déjà mis en place une législation en ligne avec l'Accord de Paris sur le climat.	Élevé	Un objectif de réduction des émissions de GES a été validé et publié par la SBTi en 2023.
Hausse de la demande de produits sobres en carbone	La transition vers des produits sobres en carbone a démarré lentement sur le marché, mais elle s'est accélérée ces dernières années grâce à la SBTi et à d'autres initiatives analogues.	Moyen	Voir les actions décrites à la section 2.3 Substitution des matières premières : passage à des technologies à faible intensité de carbone.
Achat d'énergie renouvelable et efficacité énergétique	Les sites de production de Stahl fonctionnent avec des énergies à la fois renouvelables et fossiles (49 % sont déjà d'origine renouvelable).	Moyen	La mise en place de solutions d'approvisionnement en énergie renouvelable se poursuivra sur les sites. Des investissements seront réalisés dans des technologies économes en énergie pour répondre aux exigences énergétiques les plus importantes.
Accroissement de la disponibilité des capitaux et de la réputation de la société en lien avec sa performance et ses stratégies en matière de lutte contre le changement climatique	L'atteinte des objectifs climatiques nécessite des investissements financiers dans les équipements, les bâtiments et les matières premières.	Moyen	Les émissions de GES sont actuellement en baisse pour les Scopes 1 et 2, et les émissions amont du Scope 3. Le plan de réduction des GES et la feuille de route pour la décarbonation décrivent les actions à mettre en place pour atteindre l'objectif de la société, validé par la SBTi en 2023.

Changement climatique – Risques physiques

Stahl surveille l'impact à long terme du changement climatique sur ses installations et a élaboré des plans de résilience pour atténuer les effets des phénomènes météorologiques. En 2023, la société a déployé un outil permettant d'évaluer l'exposition aux risques de ses sites partout dans le monde et de définir les mesures d'atténuation à prendre et les investissements à réaliser.

La démarche adoptée consiste en une série d'évaluations individuelles de la résilience climatique des sites de production et des centres d'excellence de Stahl. Ces évaluations reposent sur des études menées par le cabinet de conseil en développement durable ERM, qui modélise des scénarios climatiques potentiels pour 2030 et 2050 en fonction de multiples risques physiques liés au climat (températures extrêmes, inondations, pénurie d'eau, etc.).

L'objectif est d'évaluer l'impact potentiel d'événements climatiques sur chaque site (en ce compris les infrastructures, les activités et les personnes). Ces évaluations permettent en outre d'estimer dans quel délai ces événements se produiront.

Cinq sites ont fait l'objet de ces évaluations des risques en 2023 ; les autres y seront soumis d'ici la fin du premier trimestre 2024. Stahl définira un scénario d'investissement pour les événements climatiques et météorologiques spécifiques dans l'ensemble du Groupe, sur la base des mesures à prendre sur chaque site. Les évaluations des risques propres à chaque site seront périodiquement revues et mises à jour afin de refléter l'évolution des projections climatiques et d'intégrer les épisodes météorologiques violents menaçant les sites de Stahl.

Au vu des évaluations réalisées à ce jour, aucune dépense d'investissement majeure n'est prévue à court terme. Les risques de tempête et de chaleurs excessives sont les thématiques importantes qui pourraient inciter Stahl à mettre en place des mesures de protection à moyen terme.

2.5 Autre enjeu matériel : santé et sécurité des collaborateurs

L'engagement de Stahl en matière de sécurité consiste à garantir un environnement de travail et opérationnel sans accident et avec un impact limité sur l'environnement.

À cet égard, Stahl se préoccupe de l'ensemble de ses collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs, clients, consommateurs finaux et populations voisines, c'est-à-dire de toute personne ayant un lien direct ou indirect avec ses produits et ses activités.

Pour atteindre cet objectif, il s'agit avant tout de prendre conscience que, bien que l'industrie chimique soit très réglementée, la fabrication, la manipulation et l'utilisation finale des produits chimiques présentent des risques inhérents.

La société considère la santé et la sécurité comme une valeur essentielle pour la conduite de ses activités et la prise de ses décisions.

Les principes fondamentaux de la société en matière de sécurité sont les suivants :

- gestion intrinsèque de la sécurité, de la santé et de l'environnement (SSE) qui implique de fonder toutes les prises de décisions sur la mise en œuvre de la stratégie la plus sûre. Il s'agit de limiter les risques au maximum, par exemple en utilisant moins de substances dangereuses, en optimisant la taille des stocks et des opérations, et en tenant scrupuleusement compte des scénarios d'écarts potentiels par rapport aux prévisions dans la conception des équipements et des biens.
- prévention contre protection, autrement dit conduire l'ensemble des activités en encourageant la prévention des risques SSE, avant d'envisager les mesures de protection appropriées. Cela ne signifie pas que Stahl met de côté la préparation aux scénarios potentiels. Son objectif principal est en réalité de faire en sorte que leur probabilité d'occurrence soit la plus faible possible, puis de veiller à ce que le niveau de réponse soit adéquat ;
- responsabilité, au moyen de structures et de processus qui définissent une orientation et garantissent la responsabilité en matière de SSE et l'amélioration continue à tous les niveaux. Les chiffres relatifs à la sécurité ne sont pas le fruit des efforts d'un petit groupe d'individus, mais plutôt le résultat des efforts collectifs d'un grand nombre de personnes. Il s'agit tout simplement de la définition de la culture – notre « *modus operandi* » – et la sécurité en fait partie intégrante.

Stahl a pour ambition d'instaurer une culture de la sécurité authentique et proactive qui soit ancrée dans son ADN, tant en interne qu'en externe. Conçu dans cette optique, le Programme R20 (*Road-To-Zero*) vise à intégrer la sécurité dans la culture de Stahl et à faire en sorte que l'ensemble des collaborateurs de la société partagent la responsabilité de préserver la santé et le bien-être des uns et des autres.

Stahl renforce l'engagement des collaborateurs et les sensibilise davantage à la sécurité afin que celle-ci imprègne tous les niveaux de son organisation. En 2021 et 2023, les collaborateurs ont pris part à une enquête ODCI (*Organizational Cultural Diagnostic Instrument*) réalisée à l'échelle de la société. Avec un taux de réponse de 98 %, ces deux enquêtes successives reflètent positivement l'engagement des collaborateurs et confirment que les politiques, les principes et les actions concrètes en place contribuent à aligner la culture sur les objectifs de Stahl.

L'approche de Stahl en matière de gestion des dangers et des risques est définie par les quatre piliers de la sécurité suivants :

- Produits chimiques : identifier, contrôler et limiter les dangers liés aux produits chimiques que les salariés de la société gèrent et manipulent dans les laboratoires et au cours des opérations de fabrication ;
- Actifs : identifier, développer et mettre en œuvre les meilleures techniques possibles pour prévenir les incidents lors de la conception et de la maintenance de nouveaux projets, usines et équipements ;
- Opérations et maintenance : piloter les activités en s'assurant du respect des normes internationales reconnues, de l'amélioration continue et de l'excellence opérationnelle par l'application des meilleures pratiques SSE à l'échelle mondiale ;
- Comportement : éliminer et/ou minimiser les risques dans les processus de travail à l'échelle mondiale, lorsque cela est techniquement possible ; collaborer, se soutenir mutuellement et montrer l'exemple pour intégrer les thématiques de SSE dans les activités courantes de l'entreprise.

2.6 Faits marquants ESG 2023

- **Santé et Sécurité** : Les améliorations observées en 2022 dans les principaux indicateurs clés de performance en matière de sécurité se sont poursuivies en 2023. Une nouvelle enquête ODCI a en effet confirmé une amélioration significative des résultats par rapport à la première enquête réalisée en 2021.

D'autre part, un nouveau système de signalement (Sphera HSM) a été déployé en 2023 afin de garantir l'efficacité et la cohérence des signalements à l'échelle de la société.

Le signalement des quasi-accidents a été introduit en 2023. Le but consiste à prévenir les accidents en identifiant les dangers potentiels avant qu'ils ne se produisent. Plusieurs mesures ont été prises sur la base du nombre (accru) d'observations et de quasi-accidents relevés en 2023, ce qui témoigne de la volonté des collaborateurs d'agir en faveur de la prévention.

- **Initiative Science Based Targets** : En mai 2023, la SBTi a validé et publié les objectifs ambitieux de Stahl en matière de réduction des émissions de GES.
- **Notations ESG externes (EcoVadis)** : En 2023, Stahl a obtenu la Médaille Platine EcoVadis pour la deuxième année consécutive. Ce résultat maintient la société dans le top 1 % du panel évalué.
- **Nouveau responsable du reporting CSRD** : En 2023, Stahl a créé un nouveau poste de direction à temps plein dédié aux obligations de reporting dictées par la directive européenne sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD). Le responsable en question a pour mission de préparer l'ensemble des informations que la société devra déclarer en vertu de la directive CSRD en 2024 et 2025.
- **Analyse du cycle de vie et empreinte carbone** : En 2023, Stahl a mis l'accent sur la collecte et l'automatisation des données sur l'empreinte carbone de ses produits stratégiques. À la fin de l'année, ces données étaient disponibles pour 353 de ses produits stratégiques.
- **Énergie** : 49 % de l'énergie consommée par Stahl au niveau mondial est d'origine renouvelable et son usine de Singapour a rejoint la liste des sites équipés de panneaux solaires. 40 % des besoins en électricité des sites de production de Stahl au Mexique, au Brésil, en Inde et à Singapour sont désormais couverts par des panneaux solaires.
- **DEI (Diversité, équité et inclusion)** : En 2023, Stahl a renforcé sa culture et sa gouvernance en matière de DEI en mettant en place un comité DEI local pour chacune de ses entités dans le monde, chargé de mettre en œuvre les orientations du Groupe en la matière.
- **Transparence de la chaîne d'approvisionnement** : Deux des sites de production de Stahl ont obtenu une certification ISCC (*International Sustainability & Carbon Certification*). Introduite en réponse à la demande du marché et aux nouvelles législations à travers le monde sur la

provenance et la chaîne de traçabilité des produits de la chaîne d'approvisionnement, cette certification vise à garantir que les matières premières n'ont pas été fabriquées dans des régions compromises, par exemple en raison de la déforestation ou du recours au travail forcé.

2.7 Note méthodologique

Période de reporting

La période retenue pour le rapport annuel 2023 est l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Périmètre de reporting

- Sauf mention contraire, les données RH et de sécurité tiennent compte de toutes les entités de Stahl dans le monde ;
- Pour les données environnementales, les sites de production sont inclus comme indiqué dans le tableau ci-dessous ;
- Les données relatives à ICP Industrial Solutions Group et à ses sites de production ont été exclues de la déclaration de performance extra-financière 2023.

	Site	2023	2022
1	Brésil, Portao	Oui	Oui
2	Chine, Suzhou	Oui	Oui
3	France, Graulhet	Oui	Oui
4	Allemagne, Leinfelden	Oui	Oui
5	Inde, Kanchipuram	Oui	Oui
6	Italie, Palazzolo	Oui	Oui
7	Mexique, Toluca	Oui	Oui
8	Pays-Bas, Waalwijk	Oui	Oui
9	Singapour, Singapour	Oui	Oui
10	Espagne, Parets	Oui	Oui
11	États-Unis, Calhoun	Oui	Oui

Indicateurs sociaux

Effectifs totaux

Sont considérés comme effectifs totaux les employés ayant un contrat de travail (CDI ou CDD) avec le groupe Stahl au dernier jour calendaire du mois. Les données sont reportées en équivalent temps plein.

Indicateurs sécurité

Population considérée

Dans le cadre de la préparation des indicateurs clés de performance, il est tenu compte des types de population suivants :

- sous-traitant exceptionnel : un sous-traitant présent sur le site de Stahl uniquement pour des projets ou des travaux spécifiques ;
- sous-traitant habituel : un sous-traitant régulièrement présent sur le site de Stahl, par exemple, le personnel de maintenance, les agents de sécurité ou les personnes travaillant à la cafétéria ; et
- travailleur Stahl : toute personne ayant signé un contrat de travail avec Stahl.

Sur la base de cette définition, l'influence des travailleurs au niveau des indicateurs clés de performance est la suivante :

Relation avec Stahl	Reporté par le site en cas d'accident	Intégré dans les indicateurs clés de performance consolidés d'accidents déclarés SSE & PS de Stahl	Intégré dans les indicateurs clés de performance consolidés de jours d'arrêt, d'accidents de travail avec arrêt et de gravité SSE & PS de Stahl
Travailleur Stahl	OUI	OUI	OUI
Sous-traitant habituel	OUI	OUI	NON
Sous-traitant exceptionnel	OUI	NON	NON

Taux de fréquence des accidents déclarés

Le taux de fréquence des accidents déclarés (TFTAD) est le nombre total d'accidents déclarés au cours des 12 derniers mois par rapport au nombre total d'heures travaillées, en million d'heures travaillées.

Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt

Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TF) est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur ou égal à un jour, survenus au cours des 12 derniers mois par rapport au nombre total d'heures travaillées, en million d'heures travaillées.

Afin d'aligner le taux de fréquence des accidents avec arrêt et le taux de fréquence des accidents déclarés, les jours d'arrêt pris en compte dans ce calcul sont ceux causés par des accidents impliquant des soins médicaux ou plus. La comptabilisation est réalisée en jours calendaires.

Taux de gravité

Le taux de gravité (TG) est le nombre de jours d'arrêt de travail causés par un accident au cours des 12 derniers mois par rapport au nombre total d'heures travaillées, en millier d'heures travaillées.

Indicateurs environnement

Énergie

La consommation énergétique présentée comprend toutes les sources d'énergie utilisées par les sites de production de Stahl dans le monde. Les chiffres indiqués n'incluent pas la consommation énergétique des bureaux et des laboratoires qui ne sont pas géographiquement associés à l'un de ces sites de production. Stahl n'utilise pas de charbon.

Eau

La consommation d'eau comprend toutes les sources d'eau (eau du réseau public, eau issue de nappes phréatiques, eau provenant de tiers, eau de surface, eau de pluie, etc.) utilisées par les sites de production de Stahl, déduction faite de l'eau rejetée dans l'environnement et dans le réseau public des égouts partout dans le monde. Les chiffres indiqués excluent la consommation d'eau des bureaux et laboratoires qui ne sont pas géographiquement associés à l'un des sites de production.

Déchets

L'indicateur des déchets comprend tous les déchets dangereux et non dangereux générés par les sites de production de Stahl dans le monde. Les chiffres indiqués ne recouvrent pas les déchets générés dans les bureaux et laboratoires qui ne sont pas géographiquement associés à l'un de ces sites de production.

Stahl enregistre également les eaux usées qui sont envoyées pour traitement dans une station externe. Ces données se rapportent aux sites de Calhoun (États-Unis) et Toluca (Mexique). Les autres sites de production de Stahl disposent d'une installation de traitement des eaux usées sur site.

ZDHC est une organisation multipartite composée de marques, de fabricants de textiles, de tanneries, de fournisseurs de solutions et d'entreprises chimiques, dont l'objectif est d'éliminer l'utilisation de substances indésirables dans les chaînes de valeur des industries du textile, du cuir et de la chaussure.

Consolidation et contrôles internes

Les données sociales et de sécurité sont consolidées sous la responsabilité des Directions RH et SSE sur la base des informations fournies par le groupe.

Un premier examen des données relatives à la sécurité et l'environnement reportées par les sites est réalisé par les Directeurs SSE de chaque site avant consolidation au sein du groupe.

Les données sociales relatives aux effectifs sont comparées aux données consolidées dans la base de données financière du groupe.

Lignes directrices sur le calcul et le reporting des émissions directes et indirectes des Scopes 1, 2 et 3

Toutes les émissions des Scopes 1, 2 et 3 présentées par Stahl sont calculées et communiquées conformément aux recommandations du *GHG Protocol*.

Les émissions du Scope 3 excluent les catégories 8, 10, 11, 13, 14 et 15 du *GHG Protocol*, car celles-ci ne sont pas jugées pertinentes pour Stahl. En particulier, la catégorie 11 – Utilisation des produits vendus n'est pas jugée pertinente, car les produits Stahl ne sont pas brûlés, ne consomment pas directement de combustible ou d'électricité et n'émettent pas de GES durant leur utilisation. En outre, selon les directives du *GHG Protocol*, la déclaration des émissions indirectes en phase d'utilisation est facultative pour les produits intermédiaires.

Données basées sur les processus

Les données basées sur les processus sont hiérarchisées comme suit	Description des données
Primaire	Données relatives à la consommation réelle telles que les litres de carburant ou les kWh consommés
Secondaire	Données ayant un lien direct avec les données relatives à la consommation réelle, telles que le kilométrage des véhicules de société
Tertiaire	Données ayant un lien indirect avec les données de consommation réelle, telles que les données relatives aux dépenses

Cohérence

- Les facteurs d'émission de la catégorie principale 1 sont extraits d'un logiciel d'ACV (SimaPro – base de données Ecoinvent). L'équipe ESG suit et met à jour le facteur d'émission chaque année. Sinon, ce dernier est mis à jour en fonction des données des fournisseurs (s'ils répondent aux critères ACV).
- Chaque année, les facteurs d'émission sont revus en interne et en externe (par exemple par Accenture ou Deloitte).
- Stahl réalise ses analyses du cycle de vie et ses calculs d'empreinte carbone conformément aux normes ISO.

Incertitudes

En phase avec le *GHG Protocol*, les méthodologies de *reporting* relatives à certains indicateurs de CO₂ éq. inhérents aux émissions de Scope 3 peuvent présenter certaines limites du fait des modalités pratiques de collecte et de consolidation de ces informations. En ce qui concerne les émissions d'équivalent CO₂ des Scopes 1, 2 et 3 il existe des incertitudes inhérentes aux facteurs d'émissions eux-mêmes.

La source de ses facteurs d'émission pour les Scopes 1, 2 et 3 est la suivante : lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, EPA (*Environmental Protection Agency*), AIE (Agence Internationale de l'Energie), sources nationales, SimaPro/ecoinvent et DEFRA (ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales au Royaume-Uni).

3. Crisis Prevention Institute

CPI est le *leader* mondial de la formation au désamorçage de situations de crise, à l'intervention physique non violente et aux soins de personnes atteintes de démence. L'impact social des milliers d'heures de formation dispensées chaque année par la société fait partie intrinsèque de ses valeurs, de son plan d'affaires et de sa mission. Tous les ans, ce sont plus d'un million d'infirmières, infirmiers, enseignantes, enseignants, assistants et assistants du secteur social qui sont formés par CPI et qui déploient ensuite les stratégies apprises pour rendre leur lieu de travail plus sûr et plus accueillant.

Par ailleurs, bien que son activité ne soit pas particulièrement intense en carbone, CPI s'emploie année après année à la réduire en tirant parti de la digitalisation. La société vise ainsi une diminution de 10 % de l'empreinte carbone par salarié d'ici fin 2024.

Le rapport qui suit présente la feuille de route ESG de CPI pour 2024 et les plans s'y rattachant.

3.1 Présentation de l'activité et chiffres clés

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Activités de la société	Formation au désamorçage des crises et à l'intervention physique pour les professionnels de la santé et de l'éducation, dans le monde entier
Chiffre d'affaires	128 M€
Répartition du chiffre d'affaires par région	Amérique du Nord : 87 % Europe, Moyen-Orient et Afrique : 10 % Asie-Pacifique : 3 %
Répartition du chiffre d'affaires par marché	B2B : 100 % • Éducation : 43 % • Santé : 23 % • Services sociaux : 16 % • Établissements psychiatriques : 9 % • Autres secteurs (distribution, soins de longue durée, etc.) : 9 %
EFFECTIFS	
Nombre de salariés	410
Répartition des effectifs par région	Amérique du Nord : 71 % Reste du monde : 29 %
Répartition femmes/hommes	58 % de femmes, 42 % d'hommes
IMPLANTATIONS	
Amérique du Nord	Milwaukee, Wisconsin (2) ; Gurnee, Illinois
Reste du monde	Reading, Royaume-Uni (nouveaux bureaux) Newcastle-under-Lyme, Royaume-Uni Sale, Royaume-Uni Sydney, Australie Dubai EAU (nouveau site)

3.2 Feuille de route ESG

Enjeu ESG	Risque/ Opportunité ESG	Principales politiques	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	2021	Var. (2022/2023)	Objectif 2024
Santé et sécurité	Santé et sécurité des salariés	- Politique de sécurité (par exemple, violences au travail, télétravail et conduite de véhicules) - Bien-être au travail (par exemple, journées « Santé et bien-être », temps de pause pour le personnel infirmier salarié et programme d'aide aux salariés) - Formations annuelles en santé, sécurité et bien-être - Suivi de l'engagement des collaborateurs (2 enquêtes par an) et suivi des départs prévus et non prévus	Heures de congé personnel par salarié (périmètre CPI Amérique du Nord) – y compris jours de congé « Santé et bien-être »	h	137,4	25,1		+ 448 %	-
			Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TF)	Taux	1,28	1,56	1,64	- 18 %	0
			Incidents de santé et sécurité	Nombre	0	0	3	-	-
			Taux de départ	Taux	18 %	21 %	28 %	- 3 pp	-
Changement climatique	Changement climatique	Les déplacements de collaborateurs et les consommations d'énergie génèrent des émissions carbone. CPI, en tant qu'entreprise responsable, doit démontrer qu'elle participe à la lutte contre le changement climatique.	Empreinte CO ₂ éq./salarié	tCO ₂ éq./salarié	7,97	8,1	7,7	- 2 %	7,3
			Nombre de pages des catalogues (année de référence : 2020)	pages	576 000,00	582 144,00	832 000,00	- 1 %	- 20 % par rapport à 2019
			% d'augmentation du chiffre d'affaires numérique (sur un an)	%	30 %	26 %	141 % ; impacté par le Covid-19	+ 4 pp	+ 25 % par an

		Principales politiques : • Suivi de l'empreinte carbone • Empreinte carbone des cahiers d'exercices • Un jour de télétravail obligatoire par semaine • Mise en place de formations virtuelles pour réduire le transport aérien et les nuits d'hôtel • Utilisation d'ampoules LED	% m² d'espace CPI utilisant des LED	%	92 %	93 %	87 %	- 1 pp	-
Social	Formation	En tant que société de services professionnels, CPI fait de la formation et du développement de ses collaborateurs une priorité. Principales politiques : • Feuille de présence dans toutes les formations obligatoires • Formation de l'ensemble des collaborateurs à la cybersécurité	Nombre d'heures de formation obligatoire par salarié	h/ salarié	4,90	6,47	23,49	- 24 %	-
			Nombre d'incidents de cybersécurité par salarié	Nombre/ salarié	6,16	3,09	0,98	+ 99 %	-
			% de salariés de CPI formés à la cybersécurité	%	100 %	100 %	100 %	-	100 %
	Discrimination et égalité de traitement	• Système de suivi des candidats pour la gestion du processus de recrutement et d'embauche • Plan de discrimination positive qui détaille nos efforts pour garantir l'égalité des chances dans nos offres d'emploi et la représentativité de notre effectif par rapport à la société	Proportion de femmes siégeant au Conseil d'administration	%	29 %	29 %	25 %	-	-
			Proportion de femmes occupant des postes de manager (en %)	%	56 %	53 %	54 %	+ 3 pp	45 % - 50 %
	Emploi et développement au niveau local	• Mise en place d'un programme de mécénat de compétences pour encourager les actions de bénévolat utiles à la communauté • Prise en compte de l'accessibilité en transports en commun dans la décision de fermer les bureaux de Kings Langley et d'ouvrir un nouveau site à Reading	% de bureaux accessibles par les transports en commun	%	100 %	100 %	100 %	-	-
			Nombre total d'heures de congés payés pour bénévolat par salarié (CPI Amérique du Nord uniquement)	h/ salarié	5,04	3,58	N/A	+ 41 %	-

Enjeu ESG	Risque/ Opportunité ESG	Principales politiques	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	2021	Var. (2022/2023)	Objectif 2024
Corruption	Corruption active et passive	• CPI assure une séparation des tâches approuvée et audité, ainsi que des transactions/contrats ouverts (par la conclusion de contrats en ligne et via DocuSign) • Formation complète sur la corruption active et passive	% de salariés de CPI ayant suivi et validé la formation sur la corruption (Foreign Corrupt Practices Act, FCPA)	%	100 %	100 %	100 %	-	-
			Nombre de contrats perdus en raison de manquements à l'éthique	Nombre	0	0	0	-	-
Performance ESG des produits	Performance ESG des produits et services	• Organismes de réglementation certifiant la qualité des formations • Dispositif de vérification pour garantir la confiance dans la prestation des formations pour les futurs formateurs certifiés • Reconnaissance externe de la qualité des formations de CPI	Nombre total de formateurs certifiés actifs/ Nombre d'apprenants	Nombre	42 241/ 1 238 871	39 224/ 1 078 000	35 954/ 1 400 000	N/A	40 000/ plus de 1 400 000
			Net Promoter Score (NPS)	Nombre	70	76	70	- 6	50

3.3 Principale opportunité ESG matérielle en lien avec business model : minimiser la violence sur le lieu de travail

Depuis 43 ans, CPI est à la pointe des formations à la gestion des crises qui peuvent survenir sur le lieu de travail, qu'il s'agisse d'empêcher un enfant autiste de s'automutiler ou encore de maîtriser une personne qui fait irruption aux urgences en criant et en menaçant les autres patients. Au cours de cette quarantaine d'années, le programme de formation de CPI a permis de réduire considérablement (- 50 %)¹ la fréquence et la gravité de ces épisodes. À l'issue de la formation CPI, les clients se sentent capables de désamorcer ces situations et d'améliorer l'accompagnement, le bien-être, la sécurité et la sûreté sur leur lieu de travail.

¹ Enquête client sur TechValidate, août 2022.

En outre, depuis 2010, CPI est leader dans la formation des spécialistes aux soins de personnes atteintes de démence. Il s'agit de leur apprendre à calmer les patients en détresse dans le secteur de soins de longue durée, mais aussi et avant tout, de les aider à proposer des solutions thérapeutiques permettant aux personnes concernées de vivre du mieux possible. Par ses formations, CPI transforme la culture institutionnelle des établissements de soins et promeut une approche de soin centrée sur l'humain.

Actuellement, on compte plus de 42 200 formateurs certifiés actifs (clients de CPI) qui forment leurs collègues, achètent des produits CPI et proposent du *coaching*. On estime que des centaines de millions de personnes sont ainsi touchées et jouissent de milieux hospitaliers et scolaires plus sûrs, plus calmes et plus accueillants. À l'issue de la formation CPI, 95 % des formateurs nouvellement certifiés se disent nettement plus confiants dans leur capacité à gérer des moments de crise ; à plus long terme, cette satisfaction des clients vaut à CPI un taux de fidélisation des clients (*Net Promoter Score*) de 70.

3.4 Approche climatique

Atténuation du changement climatique

Pour s'acquitter au mieux de leur mission, il est essentiel que les formateurs professionnels (*Global Professional Instructors*) de CPI forment leurs clients en personne, dans le cadre d'un programme intensif qui dure généralement trois jours et comprend un chapitre théorique, l'apprentissage de techniques d'animation, l'acquisition de stratégies d'utilisation des produits et des tests. Les 85 formateurs professionnels de CPI voyagent dans le monde entier et organisent ces formations chez les clients ou dans des lieux publics – des déplacements qui génèrent des émissions de gaz à effet de serre, tout comme la production des supports de formation et leur expédition aux clients.

CPI mesure son empreinte carbone depuis 2021 en faisant appel à un cabinet de conseil spécialisé.

À partir du diagnostic établi, CPI a identifié des pistes d'action pour réduire son empreinte carbone et s'est fixé des objectifs de réduction.

Bilan carbone de CPI

Scope	2023	2022	2021	Var. 2022/2023 (%)
Scope 1 (tCO ₂ éq.)	0 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾	-
Scope 2 (tCO ₂ éq.)	1 014	995	1 049	+ 2 %
Scope 3 (tCO ₂ éq.)	2 190	2 060	1 354	+ 6 %
Intensité des émissions de Scopes 1, 2 et 3, par salarié (tCO ₂ éq./salarié)	7,8	8,1	7,7	- 4 %

⁽¹⁾ Le Scope 1 est nul, car CPI n'a pas de consommation directe de carburant et les données relatives à d'éventuelles fuites de gaz réfrigérant n'étaient pas disponibles.

Scope 2 (émissions indirectes)	Scope 3 (émissions indirectes)
Électricité achetée : 100 %	Déplacements professionnels : 41 %
	Fret amont et distribution (transport des cahiers d'exercices) : 26 %
	Transport quotidien des employés (<i>commuting</i>) : 19 %
	Autres (gestion des déchets, fin de vie des cahiers d'exercices, etc.) : 14 %

En 2022, CPI a procédé à une analyse de ses projets qui lui sera utile pour gérer son empreinte carbone, et s'est fixé un objectif de réduction de 10 % de sa consommation de CO₂ éq. par salarié (d'ici décembre 2024).

- Pour y parvenir, CPI a lancé deux initiatives en 2021 :
 - réduction du nombre de pages de ses cahiers d'exercices, en commençant par la troisième édition de son cahier, parue en 2023. En mars 2024, CPI lancera un cahier de remise à niveau comptant moitié moins de pages (48 contre 96). Cette nouvelle version allégée devrait représenter 10 % des ventes de cahiers d'exercices, soit une réduction globale de 5 % des coûts de fabrication, d'expédition et d'élimination ;
 - mise au point et distribution de cahiers d'exercices entièrement électroniques, qui dispensent de l'impression et de l'expédition.
- Ces trois dernières années, CPI a ainsi fait l'économie de 2 millions de pages et a mandaté un cabinet de conseil pour l'aider à mettre au point des cahiers d'exercices électroniques qui seront disponibles à la vente à compter de 2024.

Adaptation – Évaluation des risques et opportunités liés au climat

CPI a réalisé en 2021 une analyse des risques physiques et de transition liés au climat.

L'activité de CPI, bas carbone, ne nécessite ni matières premières ni infrastructures spécifiques. Son exposition aux risques climatiques est donc considérée comme faible.

3.5 Faits marquants 2023

Avec un record de 3 000 nouvelles certifications attribuées cette année, CPI compte désormais plus de 42 200 formateurs certifiés. De nouveaux formateurs qui transmettront les compétences et techniques apprises chez CPI à leurs collègues – 120 000 personnes en moyenne.

Par ailleurs, CPI se préoccupe de ses collaborateurs et de leurs conditions de travail. La société déploie ainsi une gestion rigoureuse de la sécurité au travail ainsi que des cursus de formation et de sensibilisation destinés à promouvoir une culture de la sécurité, de la santé et du bien-être. Quelques initiatives marquantes concernant les équipes nord-américaines en 2023 :

- un programme de mécénat de compétences pour encourager les actions de bénévolat utiles aux communautés où les collaborateurs vivent et travaillent. Ce programme est réservé aux collaborateurs des États-Unis et exclut les formateurs professionnels (*Global Professional Instructors*) et les managers professionnels (*Global Professional Managers*). Au total, ce sont 68 salariés qui ont ainsi effectué 343 heures de bénévolat dans 3 organisations à but non lucratif en 2023 ;

- quatre journées consacrées à la santé et au bien-être. Ce programme est réservé aux collaborateurs des États-Unis et exclut les formateurs professionnels (*Global Professional Instructors*) et les managers professionnels (*Global Professional Managers*). 215 collaborateurs y ont participé, pour un total de 6 784 heures.

Les deux derniers points sont cohérents avec les pratiques de CPI dans le reste du monde en matière de temps consacré au bien-être mental et au bénévolat.

Enfin, mi-2023, CPI a ouvert un nouveau bureau à Dubaï (Émirats arabes unis), conforme à ses valeurs ESG, avec un éclairage 100 % LED et un accès aisé à deux gares ferroviaires situées à proximité.

3.6 Note méthodologique

Période de reporting

La période retenue pour le rapport annuel 2023 est l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting englobe toutes les entités juridiques sises aux États-Unis, aux Émirats arabes unis, au Royaume-Uni et en Australie.

Normes de reporting et choix des indicateurs

Wendel et CPI suivent l'évolution de leurs performances sur le plan environnemental, social et sociétal à l'aide d'indicateurs clés de performance cohérents avec les engagements RSE du Groupe et de la société.

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées et présentées conformément au Protocole GHG. Les émissions de Scope 1, 2 et 3 sont mises à jour chaque année.

Périmètre spécifique

L'indicateur « Nombre total d'heures de congés payés pour bénévolat par salarié » concerne uniquement les collaborateurs des États-Unis et exclut les formateurs professionnels (*Global Professional Instructors*) et les managers professionnels (*Global Professional Managers*). Il est calculé comme suit : nombre total d'heures de congés payés pour bénévolat/nombre total de salariés ayant pris un congé payé pour bénévolat durant l'année.

Définition des indicateurs spécifiques

- Absentéisme prévu : pour calculer l'absentéisme prévu, l'entité nord-américaine s'est basée sur le nombre de jours de congés personnels accordés aux salariés de CPI aux États-Unis. Par « congés personnels », on entend à la fois les congés maladie et les congés annuels. Pour les autres pays, l'absentéisme prévu est calculé comme suit : nombre total d'heures de congés maladie pour l'ensemble des salariés/nombre total d'heures contractuelles pour l'ensemble des salariés. Ce dernier est lui-même calculé comme suit : durée de travail hebdomadaire x nombre de semaines dans une année. Par exemple, pour un collaborateur à temps plein travaillant 37,5 heures par semaine, le calcul est le suivant : $37,5 \times 52 = 1\,950$ heures contractuelles par an.
- Taux de départ : le taux de départ est calculé comme suit : $100 \times \text{nombre total de départs/effectif sur l'année}$.
- Les formateurs certifiés (*Certified Instructors - CI*) : personnes formées par CPI pour qu'ils dispensent auprès du personnel de leur organisation des formations visant à leur permettre d'évaluer, de gérer et de résoudre en toute sécurité des situations liées à des comportements perturbateurs, agressifs ou à hauts risques sur le lieu de travail. Un formateur certifié reste actif s'il participe aux programmes de renouvellement requis, s'il paie des frais d'adhésion annuels et s'il dispense des formations au moins quatre fois au cours d'une période de 24 mois.

Données estimées pour l'empreinte carbone

- Consommation d'énergie : pour chaque site, la consommation d'énergie a été estimée en fonction de la surface des bureaux ;
- Fret : le fret amont a été estimé en fonction de l'adresse des fournisseurs et du poids total des cahiers d'exercices achetés. Le fret aval a été calculé en fonction des dépenses de transport.

4. ACAMS

4.1 Présentation des activités

L'année 2023 marque pour ACAMS de nouvelles avancées dans sa démarche de transformation, avec le renouvellement et l'amélioration de son offre de produits et services, le renforcement de ses partenariats et de ses relations clés dans tous les secteurs, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives phares pour valoriser sa culture d'entreprise – autant d'efforts collectifs qui lui permettent d'asseoir sa position de *leader* mondial dans la lutte contre la criminalité financière et la promotion d'un environnement de travail propice à la cohésion et à la collaboration.

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Activités de la société	Formation professionnelle continue, développement professionnel complet, <i>networking</i> entre pairs acteurs de premier plan du secteur, formations et contenus spécialisés
Chiffre d'affaires	91,6 M€
Répartition du chiffre d'affaires par région	Amérique du Nord : 47 % Europe : 19 % Asie-Pacifique : 24 % Reste du monde : 11 %
Répartition du chiffre d'affaires par marché	B2B : 53 % B2C : 47 %
EFFECTIFS	
Nombre de salariés	312
Répartition des effectifs par région	Amériques : 60 % Asie-Pacifique : 23 % Europe, Moyen-Orient et Afrique : 17 %
AUTRES INFORMATIONS	
Dans le portefeuille de Wendel depuis	2022

4.2 Feuille de route ESG

ACAMS s'engage à développer des plateformes qui améliorent et renforcent la qualité des flux financiers au profit des progrès environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'échelle mondiale.

Thème	Engagement	Cible(s)	Indicateurs clés de performance	Unité	2023	2022	Var. (2022/2023)
Durabilité et collaboration tout au long de la chaîne de valeur des activités	ACAMS s'emploie à limiter au maximum son impact sur l'environnement, à améliorer sa performance en matière de durabilité et à concevoir des solutions pour les acteurs de la lutte contre la criminalité financière.	À travers la mise en place d'une politique sur les déplacements, ACAMS s'engage : - à réduire les vols moyen et long-courriers de 10 % en 2023 ; - à accroître l'utilisation de modes de transport plus écologiques (le train notamment).	Répartition des vols en trois catégories : court-courrier, moyen-courrier et long-courrier	Vols court courriers	43 %	47 %	- 4 pp
				Vols moyen-courriers	17 %	17 %	0
				Vols long courriers	40 %	36 %	+ 4 pp
			Part des déplacements en train ²	%	4 %	N/A	N/A
		ACAMS s'engage à mettre en place des politiques fournisseurs intégrant des critères de durabilité.	Séjours dans des logements éco-responsables lors des événements internationaux et des déplacements professionnels	%	74 %	N/A	N/A
Changement climatique	Les déplacements des employés d'ACAMS génèrent des émissions de carbone (Scope 3). La société s'emploie à démontrer qu'elle s'efforce d'apporter une contribution positive à la réduction des émissions de carbone.	ACAMS s'engage à mesurer son empreinte carbone.	Intensité des émissions de GES au cours de l'exercice (Scopes 1, 2 et 3)	#	134	N/A	N/A
				tCO ₂ eq. /salarié	3,56	1,22	+ 192 %

² Ces données concernent uniquement les États-Unis et la région Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Amélioration constante de l'offre de produits et services	ACAMS s'efforce de rester au fait des dernières tendances et évolutions réglementaires ayant un impact sur les flux financiers et d'adapter son offre de produits et services en conséquence.	ACAMS s'engage à étoffer constamment son offre : formations, certifications, événements et initiatives de <i>leadership</i> intellectuel.	Nombre de produits mis à jour ou lancés durant l'année	Nombre	180	N/A	N/A
			Taux de fidélisation des clients (<i>Net Promoter Score</i>)	%	49 %	48 %	+ 1 pp
			Nombre de professionnels de la lutte contre la criminalité financière certifiés au cours de l'année	Nombre	75 007	62 927	+ 12 080
			Nombre de pays couverts ³	Nombre	203	194	+ 9
	ACAMS s'engage à étendre encore davantage son expertise et son savoir-faire indépendants qui transparaissent dans ses produits, ses partenariats public-privé et ses événements mondiaux.	ACAMS s'engage à étendre encore davantage son expertise et son savoir-faire indépendants qui transparaissent dans ses produits, ses partenariats public-privé et ses événements mondiaux.	Nombre d'opportunités d'engagement des membres du Comité consultatif	Nombre	30	N/A	N/A
	ACAMS s'engage à créer des certificats d'impact social visant à protéger les populations les plus vulnérables et la biodiversité dans le monde.	ACAMS s'engage à créer des certificats d'impact social visant à protéger les populations les plus vulnérables et la biodiversité dans le monde.	Ratio de certificats d'impact social nouvellement créés et renforcés	%	45 %	45 %	-
			Nombre total d'inscriptions aux certificats d'impact social depuis leur lancement	Nombre	73 664	41 307	+ 32 357
			Nombre de personnes inscrites au certificat gratuit <i>Fighting Modern Slavery and Human Trafficking</i> (Lutter contre l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains)	Nombre	12 027 ⁴	14 442	- 2 415
			Nombre de personnes inscrites au certificat gratuit <i>Preventing Online Child Exploitation with Financial Intelligence</i> (Prévenir l'exploitation des enfants sur Internet grâce à l'intelligence financière) ⁵	Nombre	10 248	N/A	N/A
			Nombre de personnes inscrites au certificat gratuit <i>Ending Illegal Wildlife Trade</i> (Mettre fin au commerce illégal d'espèces sauvages)	Nombre	6 702 ⁶	6 606	+ 96
			Nombre de personnes inscrites au certificat gratuit <i>Enhancing Financial Inclusion with a Risk-Based Approach</i> (Améliorer l'inclusion financière grâce à une approche fondée sur les risques) ⁷	Nombre	5 308	N/A	N/A
Diversité, équité et inclusion	ACAMS accueille des personnes de toutes origines et	ACAMS s'engage à atteindre la parité femmes/hommes	Proportion de femmes occupant des postes de manager	%	48 %	49 %	- 1 pp

³ Un pays ou un territoire est considéré comme « couvert par ACAMS » si cette dernière y a effectué au moins une transaction au cours de l'année écoulée (y compris une transaction d'un montant nul).

⁴ 0,04 % des personnes inscrites au certificat gratuit *Fighting Modern Slavery and Human Trafficking* se sont inscrites dans plusieurs langues.

⁵ Ce certificat a été lancé en 2023.

⁶ 0,15 % des personnes inscrites au certificat gratuit *Ending Illegal Wildlife Trade* se sont inscrites dans plusieurs langues.

⁷ Ce certificat a été lancé en 2023.

	de toutes cultures pour renforcer la diversité des points de vue et des pratiques dans l'ensemble de l'entreprise.	d'ici 2025 en termes de rémunération et de représentation dans les postes de direction.	Proportion de femmes siégeant au Conseil d'administration	%	40 %	43 %	- 3 pp
		ACAMS s'engage à améliorer la représentativité des femmes intervenant lors de ses événements et webinaires.	Proportion de femmes intervenant lors des événements et webinaires	%	36 %	N/A	N/A
		ACAMS s'engage à offrir davantage d'opportunités aux professionnels de divers horizons.	Nombre de bourses et de parrainages accordés	Nombre	28	31	- 3
Rétention, attraction, engagement et développement des talents	Parce qu'ils contribuent à ses résultats et à son impact, ACAMS s'engage à offrir à ses collaborateurs un accompagnement continu et des opportunités de développement.	ACAMS s'engage à offrir des opportunités de formation et de développement à l'ensemble de ses collaborateurs.	Pourcentage des collaborateurs ayant assisté à au moins une formation	%	95,2 %	N/A	N/A
			Nombre d'heures de formation suivies par salarié	Heures	6,41	N/A	N/A
Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs	ACAMS s'engage à faire d'une priorité l'amélioration durable du bien-être de ses collaborateurs et de l'environnement de travail.	ACAMS s'engage à fournir un soutien et des ressources dans le domaine de la santé mentale et à proposer des activités de <i>team building</i> pour améliorer le bien-être, le sentiment d'appartenance et la satisfaction au travail.	% de collaborateurs ayant participé à des activités de <i>team building</i>	%	78 %	N/A	N/A
			% de salariés ayant répondu aux enquêtes annuelles sur l'état d'esprit et l'engagement afin d'évaluer les niveaux d'engagement ⁸	%	63 %	80 %	- 17 pp
			% de salariés qui se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » sur le plan professionnel d'après l'enquête annuelle ⁹	%	61 %	60 %	+ 1 pp
Éthique des affaires	ACAMS prône l'équité, l'éthique et la transparence, conformément à son Code de conduite.	ACAMS s'engage à respecter et à faire respecter son Code de conduite.	% des collaborateurs ayant suivi la formation sur la lutte contre la corruption active et passive	%	97 %	98 %	- 1 pp
			% des collaborateurs ayant suivi la formation sur le Code de conduite	%	92 %	100 %	- 8 pp
		ACAMS s'engage à respecter et à faire respecter les lois et réglementations locales.	Nombre d'évaluations des risques des tiers (fournisseurs et partenaires stratégiques) avec de meilleurs résultats ¹⁰	Nombre	11 971	N/A	N/A
			% de fournisseurs et partenaires stratégiques placés sous surveillance continue du fait de leur profil de risque et de leurs relations ¹¹	%	11 %	N/A	N/A
		ACAMS s'engage à mener des actions de sensibilisation et de partage des bonnes pratiques pour renforcer la cybersécurité.	% de personnes ayant suivi la formation sur la cybersécurité au moins une fois	%	94 %	N/A	N/A

⁸ Aucune enquête sur l'engagement n'a été menée auprès des collaborateurs en 2023. Les données de 2023 s'appuient sur la dernière enquête sur l'état d'esprit, réalisée en octobre 2023.

⁹ Ibid.

¹⁰ Les fournisseurs et partenaires stratégiques sont des tiers qui représentent ACAMS, qui exercent certaines activités pour son compte ou qui gèrent pour elle des fonctions ou des activités essentielles (ressource humaines, ventes, finances, etc.).

¹¹ La surveillance continue est un dispositif automatique de contrôle et d'alerte ciblant les tiers à intervalles réguliers (tous les jours, semaines, mois ou trimestres, en fonction des besoins). Elle est assurée par un prestataire de services (Refinitiv).

4.3 Principale opportunité ESG matérielle en lien avec business model d'ACAMS : performance des services et impacts sur la société

ACAMS reste fidèle à son engagement de lutte contre la criminalité financière, jouant un rôle clé dans l'atténuation des conséquences graves causées par les financements illicites dans le monde, telles que la traite des êtres humains et l'esclavage moderne, l'exploitation des enfants sur Internet ou encore le commerce illégal d'espèces sauvages. Réduire la criminalité financière est essentiel au bien-être de la société, à la sécurité nationale, à l'intégrité financière, à la protection des communautés et à l'atténuation des effets néfastes pour l'environnement.

Grâce à un éventail de programmes de formation soigneusement élaborés et de certifications, à des événements internationaux de *networking* entre pairs et à des initiatives de *leadership* intellectuel pilotées par des experts, ACAMS contribue à l'amélioration et au renforcement des systèmes financiers. L'organisation nourrit un grand sentiment de fierté et de responsabilité vis-à-vis de ses objectifs et de ses parties prenantes. Elle va même jusqu'à œuvrer en faveur de la protection des populations les plus vulnérables et de la biodiversité dans le monde, ce qui témoigne d'un niveau de dévouement et de compétence inégalé dans le secteur.

Avec plus de 110 000 professionnels de la lutte contre la criminalité financière répartis dans 203 pays et soutenus par 64 chapitres internationaux, ACAMS a franchi des étapes importantes en 2023, dont notamment le lancement ou l'actualisation de 180 certifications et produits de formation. Elle a également organisé plus de 11 événements de grande envergure, sous l'appellation « Assemblée ACAMS », dans les régions Amériques, Europe, Moyen-Orient et Afrique, et Asie-Pacifique. Son expertise de premier plan, son enseignement mondialement reconnu, son solide vivier de talents et sa gamme de solutions lui confèrent un rayonnement mondial qui lui permet de remplir la mission qu'elle poursuit de mettre un terme à la criminalité financière.

En formant, en informant et en rassemblant les professionnels de la lutte contre la criminalité financière à travers le monde, ACAMS continue d'impulser le changement. L'ensemble de ses produits et services servent à diffuser des connaissances, à encourager la collaboration et, *in fine*, à favoriser le progrès économique et social dans les communautés du monde entier. L'organisation est résolue à jouer son rôle de moteur et de facilitateur du changement, en guidant ses membres et les principales parties prenantes vers un monde plus vigilant, plus collaboratif et plus résilient.

Un fonctionnement et des partenariats au service du renforcement des écosystèmes financiers mondiaux

En 2023, ACAMS a continué d'œuvrer, au niveau de son propre fonctionnement et de ses partenariats, en faveur du renforcement des écosystèmes financiers mondiaux, grâce à une approche plurielle. Elle a par exemple lancé et actualisé 180 certifications et programmes de formation, dont notamment son programme « Law Enforcement Curriculum », son académie dédiée à la lutte contre la criminalité financière (AFC Academy), ainsi qu'une initiative internationale de sous-titrage automatique. Cette démarche a renforcé son rôle de fer de lance dans la lutte contre la criminalité financière. En outre, le chapitre international nouvellement créé (portant leur nombre total à 64) et les 13 tables rondes mondiales des secteurs public et privé organisées durant l'année témoignent du rayonnement et de l'influence d'ACAMS, incitant à la collaboration et au partage de connaissances au niveau local pour relever les défis émergeant dans le paysage financier. En tant qu'alliée et partenaire stratégique, ACAMS s'emploie à donner des moyens d'action aux professionnels, aux institutions et aux régulateurs, en impulsant des changements significatifs et une plus grande résilience au sein de la communauté financière mondiale.

Un écosystème de collaboration et de partenariat en soutien aux forces de l'ordre : Devenue un partenaire essentiel des forces de l'ordre, ACAMS relève d'un cran ses partenariats public-privé grâce à la mise en place d'initiatives stratégiques conjointes dans le cadre de la lutte incessante contre la criminalité financière. Capitalisant sur le partage de connaissances et la collaboration, l'organisation accompagne les agents des forces de l'ordre à chaque étape de leur carrière, en leur proposant des programmes complets et adaptés à leurs besoins en constante évolution. L'approche plurielle d'ACAMS – formations accélérées (*bootcamps*), événements, publications, tables rondes, webinaires, rubrique dédiée « Badge Bulletin » dans *ACAMS Today* (11 publications rien qu'en 2023) – lui permet d'entretenir un écosystème robuste pour la communauté des forces de l'ordre.

Lancé mi-2023, le programme « Law Enforcement Curriculum » d'ACAMS a été développé en étroite collaboration avec des professionnels des forces de l'ordre. Il contient des formations essentielles sur la lutte contre la criminalité financière, réparties en cinq modules d'une journée couvrant des sujets tels que la lutte contre le blanchiment d'argent, les enquêtes sur les crimes financiers ou encore les crypto-monnaies. Animés par un réseau de spécialistes de ces thématiques, ces modules sont accessibles dans le cadre de sessions en présentiel ou en ligne, ce qui permet aux agents d'y avoir accès à tout moment, partout dans le monde.

Les programmes de formation accélérée « *Certified Anti-Money Laundering Specialist (CAMS)* » et « *Certified Cryptoasset AFC Specialist (CCAS)* » préparent les agents des forces de l'ordre aux examens de certification CAMS et CCAS et favorisent l'excellence dans leurs fonctions. ACAMS s'appuie sur des partenariats public-privé pour renforcer la collaboration et le partage d'informations, en sensibilisant activement les professionnels de la lutte contre la criminalité financière aux menaces omniprésentes et tendancielles, par le biais d'initiatives telles que l'alerte « Pig Butchering ». Développé conjointement avec la principale division d'enquête du Département de la sécurité intérieure des États-Unis (*Homeland Security Investigations*, HSI), ce dispositif témoigne de l'engagement d'ACAMS à soutenir les actions des forces de l'ordre en exposant au grand jour les menaces grandissantes dans le monde entier.

Autre manifestation de l'engagement d'ACAMS : son séminaire annuel consacré aux forces de l'ordre, avec des programmes conçus par des experts couvrant une multitude de sujets tels que les techniques d'enquête, la traçabilité des fonds par la blockchain ou encore la collaboration inter-agences (nationales et internationales). D'autre part, ACAMS a créé l'Assemblée ACAMS, une série de conférences internationales sur la lutte contre la criminalité financière réunissant des professionnels des cellules de renseignement financier, des régulateurs, des organisations du secteur privé et des représentants des forces de l'ordre du monde entier. Cette initiative constitue une plateforme unique de *networking* et de partage de connaissances.

Pour compléter sa démarche de partage de connaissances avec la communauté des forces de l'ordre, ACAMS a également animé une série de webinaires en cinq parties, axés sur l'amélioration des pratiques d'enquête et de poursuites et couvrant des sujets tels que les poursuites menées à bonne fin, l'optimisation du processus d'assignation, l'utilisation des données financières, les stratégies de récupération des crypto-actifs et l'établissement d'une collaboration public-privé efficace en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Toutes ces initiatives collaboratives, conjuguées au partenariat durable avec le HSI, marquent le soutien d'ACAMS à la communauté mondiale des forces de l'ordre.

Des outils pour aider les institutions financières à s'adapter aux évolutions du cadre réglementaire : Face à la demande croissante pour des programmes solides en matière de lutte contre la criminalité financière et les compétences connexes pour les mener à bien de manière stratégique et sécurisée, ACAMS a créé l'« *AFC Academy* », une solution de formation complète conçue pour répondre aux besoins et aux profils de risque propres à chaque institution. L'AFC Academy propose des parcours de formation flexibles visant à renforcer les compétences des collaborateurs des trois lignes de défense en leur donnant accès à des formations, des webinaires et des ressources de premier plan couvrant des sujets clés de la lutte contre la criminalité financière (bonnes pratiques de connaissance du client (KYC), suivi des transactions, enquêtes sur les crimes financiers, gestion des risques liés aux crypto-actifs, conformité aux sanctions, etc.).

Les institutions financières ont le choix entre deux options : mettre en place un tout nouveau programme de formation sur la lutte contre la criminalité financière à l'échelle de l'entreprise ou améliorer un cadre interne existant. Cartographie des compétences, recommandations de parcours de formation, traitement des lacunes identifiées... Autant de solutions permettant de garantir le développement de compétences cohérentes avec les

responsabilités professionnelles de chacun. L'offre de formation continue de l'AFC Academy vise à répondre aux besoins actuels tout en anticipant les besoins futurs.

Une initiative mondiale pour briser la barrière de la langue et favoriser l'inclusion : En mai 2023, ACAMS a lancé une vaste initiative de développement international axée sur l'amélioration de l'accessibilité et le renforcement des capacités mondiales. Elle a ainsi introduit une option de sous-titrage automatique dans 28 langues pour les webinaires en direct et les classes virtuelles, permettant aux participants de sélectionner une langue en temps réel et de voir la traduction automatique s'afficher à l'écran. La première phase de cette initiative a fait tomber la barrière de la langue, offrant aux participants une expérience dynamique et inclusive.

Après le succès de la première phase, ACAMS a créé une bibliothèque de webinaires enregistrés à la demande avec une option de sous-titrage automatique disponible en six langues : espagnol, français, japonais, coréen, allemand et chinois simplifié. Cette nouveauté a permis d'accélérer le processus de traduction, tout en améliorant considérablement l'accessibilité dans le monde entier.

Lors de la troisième phase, cinq langues sont venues compléter l'offre : arabe, chinois traditionnel, italien, russe et portugais brésilien. Ces ajouts ont non seulement enrichi la bibliothèque de webinaires, mais ils ont également marqué le début de la traduction des principales références de *leadership* intellectuel. Constituée de locuteurs natifs et de spécialistes de ces thématiques, conformément aux exigences strictes d'ACAMS, l'équipe de traduction a commencé à traduire des notes d'information, des *briefings*, des rapports, des guides de bonnes pratiques, des livres blancs et des infographies. La première de ces traductions, réalisée en arabe pour l'Assemblée MENA (dédiée à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord) illustre la volonté de fournir un contenu de grande qualité à un public international.

Ces initiatives clés sont destinées à s'inscrire dans une démarche plus large visant à décupler l'influence d'ACAMS à l'échelle internationale et à renforcer son engagement à fournir des ressources de qualité aux professionnels de la lutte contre la criminalité financière du monde entier.

Le réseau de chapitres d'ACAMS – un soutien local pour un impact mondial : Le réseau de chapitres d'ACAMS joue un rôle essentiel dans le renforcement de l'écosystème financier mondial en apportant un soutien aux professionnels de la lutte contre la criminalité financière à l'échelle locale. Via l'organisation de rencontres, de tables rondes et autres événements divers, ces chapitres facilitent la collaboration entre les secteurs public et privé, soutiennent les initiatives de renforcement des capacités et permettent la conduite de discussions approfondies sur les menaces propres à leur région. En 2023, ACAMS a renforcé son réseau, déjà étendu, d'un chapitre coréen.

La création de ce 64^e chapitre marque l'engagement continu d'ACAMS dans la lutte contre les financements illicites en Corée. Plateforme essentielle pour la formation et le partage de connaissances, ce chapitre favorise également le *networking* des professionnels de la lutte contre la criminalité financière des secteurs public et privé.

Avec plus de 200 événements organisés en 2023, dans une démarche de collaboration et de partenariat, le réseau de chapitres d'ACAMS œuvre comme catalyseur du changement et sert de fer de lance pour la promotion et le développement de communautés de professionnels de la lutte contre la criminalité financière dévoués à la construction de systèmes financiers résilients et à la résolution des difficultés liées aux cadres réglementaires mondiaux.

Donner aux personnes les moyens de protéger et de transformer les communautés

En 2023, ACAMS a poursuivi sa mission consistant à donner aux personnes les moyens de protéger et de transformer les communautés, en œuvrant d'une part auprès des professionnels de la lutte contre la criminalité financière, et, d'autre part, auprès de ses précieux collaborateurs qui contribuent sans relâche jour après jour à la conformité. Soucieuse de promouvoir le bien-être et de saisir de nouvelles opportunités, l'organisation s'est fixé pour but d'accroître l'engagement et le sentiment d'appartenance et de faire progresser sa mission de manière stratégique. Elle ne se contente pas de façonner le secteur ; elle contribue également au développement de ses collaborateurs afin de renforcer leur capacité collective à protéger et à transformer les communautés du monde entier.

Recentrant ses efforts sur les principales parties prenantes externes – c'est-à-dire ses membres – ACAMS a poussé sa mission encore plus loin en créant quatre programmes de bourses distincts. S'inscrivant dans le cadre d'un dispositif mondial lancé en 2021, ces bourses ont jusqu'à présent été attribuées à 90 professionnels répartis dans le monde entier. Elles illustrent l'ambition que nourrit ACAMS de créer les plateformes nécessaires au développement d'une communauté de professionnels de la lutte contre la criminalité financière hautement qualifiés et impliqués.

Comme indiqué précédemment, la création du chapitre coréen d'ACAMS témoigne de son engagement à soutenir les professionnels de la lutte contre la criminalité financière. Destinée aux professionnels coréens de la conformité, la bourse CAMS a été attribuée à six lauréats méritants, qui ont ainsi pu bénéficier d'un an d'adhésion à ACAMS et d'une exonération intégrale des frais liés aux fournitures scolaires. Cette initiative mise sur la collaboration, la formation et le *networking* pour renforcer les capacités des professionnels de la lutte contre la criminalité financière en Corée et, *in fine*, mieux protéger le pays contre les financements illicites.

Au Japon, ce ne sont pas moins de dix professionnels de la lutte contre la criminalité financière qui se sont vu attribuer une bourse CAMS. En permettant aux lauréats de bénéficier d'une formation complète sur les bonnes pratiques et les normes internationales, cette bourse contribue aux efforts de consolidation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et de respect des sanctions déployés dans le pays.

Dans le cadre d'une collaboration inédite avec le Consortium international des journalistes d'investigation (*International Consortium of Investigative Journalists*, ICIJ), ACAMS a dévoilé un nouveau programme de bourses destiné aux journalistes du réseau ICIJ. Attribuée à 12 membres de l'ICIJ, la bourse CAMS offre aux journalistes une formation sur les crimes financiers complexes et les méthodes utilisées par les institutions pour détecter les fonds illicites. Avec ce partenariat unique, ACAMS reconnaît le rôle crucial que joue le journalisme d'investigation dans la découverte des malversations financières et renforce encore davantage son engagement dans la lutte contre la criminalité financière à l'échelle mondiale.

ACAMS a par ailleurs fait des progrès en matière de promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) en attribuant une bourse CAMS à 20 professionnels de la lutte contre la criminalité financière répartis sur le continent africain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie DEI d'ACAMS, qui vise à créer des opportunités et à supprimer les obstacles pour les professionnels qui poursuivent une carrière dans la prévention de la criminalité financière.

Ces quatre programmes de bourses et les initiatives connexes mises en œuvre illustrent l'approche plurielle d'ACAMS, qui consiste à donner des moyens aux personnes à travers le monde et à favoriser la collaboration, la formation et la diversité dans la quête incessante d'éradication de la criminalité financière.

Résolument déterminée à promouvoir le développement professionnel et à cultiver un environnement propice à la diversité des points de vue au sein de la communauté des professionnels de la lutte contre la criminalité financière, ACAMS s'est associée à un ancien juge de la bourse ACAMS pour organiser une série de *masterclass* intitulée « Building Your Brand » (Construire sa marque), qui comprend six modules complets. D'anciens candidats à la bourse ACAMS ont ainsi pu bénéficier de conseils pour améliorer leur image de marque personnelle et professionnelle.

Cultiver des solutions qui protègent les plus vulnérables et la biodiversité dans le monde

2023 a été une année charnière pour ACAMS en matière de certificats d'impact social, avec le lancement de deux nouveaux certificats et la traduction de trois certificats existants, tous abordant des questions critiques au croisement de la finance, de la conformité et du bien-être sociétal. Lancé il y a trois ans et demi et comptabilisant désormais 11 certificats, ce programme de formations gratuites qu'ACAMS s'emploie à développer et à promouvoir

visé à façonner un avenir où les entreprises prospèrent tout en enrichissant la société. Grâce à ces certificats, il offre des outils permettant de remodeler les secteurs et les industries, de protéger les populations vulnérables, de garantir la conformité et de favoriser l'inclusion.

De plus en plus prisés et nombreux, les certificats d'impact social d'ACAMS démontrent que le progrès est le fruit d'un effort collectif, qui s'appuie sur la diversité des atouts et des points de vue. Fondés sur des partenariats solides, ils servent de cadre de référence pour le changement. Les quelque 73 600 inscriptions enregistrées à ce jour sont la preuve qu'il est possible d'élaborer et d'exécuter rapidement des stratégies efficaces.

Cet élan de transformation ne serait pas possible sans le concours des prestigieuses organisations partenaires d'ACAMS : Finance Against Slavery & Trafficking (FAST), World Wildlife Fund (WWF), Wildlife Justice Commission (WJC), United for Wildlife, The Royal Foundation of the Prince and Princess of Wales, TRAFFIC, The Royal United Services Institute (RUSI), et The Bill & Melinda Gates Foundation. Ces partenariats constituent le socle sur lequel reposent ces certificats, réunissant des compétences multiples et des aspirations partagées autour d'un objectif commun. Cette collaboration va bien au-delà d'ACAMS ; c'est une force fédératrice qui rassemble les acteurs des secteurs public et privé (institutions financières, ONG, universités, groupes de défense) dans une quête commune du bien social.

En 2023, ACAMS a lancé deux nouveaux certificats. Le premier, développé en partenariat avec l'organisation FAST, s'intitule « Preventing Online Child Exploitation with Financial Intelligence: An Overview » (Prévenir l'exploitation des enfants sur Internet grâce à l'intelligence financière : Exposé général). Il vise à lutter contre l'exploitation des enfants sur Internet, en fournissant aux professionnels de la lutte contre la criminalité financière et aux enquêteurs des forces de l'ordre les moyens d'agir à la croisée des problématiques de ce fléau et des malversations liées aux crypto-actifs et au secteur financier formel. Ce programme donne un aperçu complet des pratiques d'exploitation des enfants sur Internet, des plateformes de finance décentralisée (« DeFi ») et des signaux d'alerte comportementaux.

Le second, développé en partenariat avec le RUSI et avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, s'intitule « Enhancing Financial Inclusion with a Risk-Based Approach » (Améliorer l'inclusion financière grâce à une approche fondée sur les risques). Il vise à aider les professionnels de la lutte contre la criminalité financière à comprendre le lien entre exclusion financière et criminalité financière, le rôle du non-respect des normes financières mondiales dans l'exclusion financière, ainsi que la façon d'intégrer l'inclusion financière dans le cadre de lutte contre la criminalité financière d'une institution.

S'appuyant sur les orientations du Groupe d'action financière (GAFI) et d'autres experts, ce programme souligne l'importance d'élargir l'accès des communautés mal desservies aux services financiers, tout en mettant en place des contrôles de conformité efficaces. Il explique comment mettre en œuvre une approche de lutte contre la criminalité financière fondée sur les risques et conforme aux recommandations du GAFI, et précise aux institutions financières quels produits et services proposer aux populations non bancarisées et sous-bancarisées.

Aujourd'hui encore, l'exclusion financière et ses répercussions affectent gravement de nombreux pays. Selon les estimations, quelque 1,7 milliard de personnes dans le monde n'ont actuellement pas accès aux produits et services financiers de base, ce qui les expose à la pauvreté générationnelle et à l'exploitation criminelle (la traite des êtres humains, entre autres). Faute d'accès à des services bancaires et de paiements réglementés, beaucoup se tournent vers des systèmes financiers informels pour lesquels les contrôles de conformité aux normes de lutte contre la criminalité financière sont faibles, voire inexistantes.

ACAMS a en outre traduit trois de ses certificats d'impact social antérieurs, élargissant ainsi leur portée et leur impact à l'échelle mondiale. En collaboration avec l'organisation FAST, ACAMS a lancé les versions japonaise et française du certificat « Fighting Modern Slavery and Human Trafficking – Part 1 » (La lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains – Partie 1). Ce certificat apprend aux professionnels japonophones et francophones de la lutte contre la criminalité financière comment identifier les activités financières liées à des trafiquants, comment enquêter sur de telles activités et comment les signaler. Selon les estimations, la traite des êtres humains génère 150 milliards de dollars par an et, étant donné qu'une grande partie de cet argent illicite transite par le système financier mondial, le secteur financier devrait jouer un rôle crucial dans la lutte contre ce fléau.

En juin 2020, le GAFI a qualifié le commerce illégal d'espèces sauvages d'« activité de criminalité transnationale organisée grave », exhortant les gouvernements, les organismes de lutte contre la corruption, les banques et d'autres institutions à renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. En collaboration avec les organisations WWF et TNRC (Targeting Natural Resource Corruption), ACAMS a lancé la version espagnole de son certificat phare axé sur le commerce illégal d'espèces sauvages, créé en 2020. Désormais disponible dans 28 pays hispanophones à travers le monde, cette traduction répond aux défis propres à ces régions. Elle explique comment identifier les activités financières liées au commerce illégal d'espèces sauvages (estimées à 23 milliards de dollars par an), comment enquêter sur ces activités et comment les sanctionner.

Autre signe de l'engagement indéfectible d'ACAMS en matière d'impact social : la richesse de ses contenus ayant trait à la conformité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), à la lutte contre la traite des êtres humains, à l'exploitation des enfants, au commerce illégal d'espèces sauvages et à d'autres délits majeurs. ACAMS alimente le partage de connaissances et la collaboration au sein du secteur financier, et mise sur le renforcement des capacités, ainsi qu'en témoignent les 134 événements, webinaires et articles dont elle est à l'origine (ex. : « Think Globally, Act Locally: Identifying the Importance of ESG in Your Institution's AML Program » ; « Detect and Prevent Child Sexual Exploitation in Your Bank »).

4.4 Enjeux liés au climat

• Atténuation du changement climatique

S'appuyant sur les enseignements tirés de son tout premier bilan carbone réalisé en 2022 et sur les recommandations stratégiques de Wendel, ACAMS a procédé à son deuxième bilan carbone en 2023. Cet engagement permanent en faveur de la responsabilité environnementale renforce l'engagement d'ACAMS en faveur du développement durable, alors qu'elle continue de fonctionner comme une organisation 100 % à distance. Les résultats de ce nouveau bilan confirment la faible intensité carbone d'ACAMS, avec des émissions d'équivalent **CO₂ s'élevant à 3,56 tonnes par salarié**.

ACAMS fonctionne comme une organisation 100 % à distance depuis 2020. Grâce à des pôles mondiaux stratégiquement implantés dans trois régions – Amériques, Asie-Pacifique et Europe, Moyen-Orient et Afrique – elle a établi un environnement de travail innovant et inclusif qu'elle ne cesse d'améliorer. Le siège de la région Amériques, situé à Washington DC, est également le siège mondial de l'organisation depuis début 2023.

Compte tenu du modèle de fonctionnement à distance d'ACAMS, ses émissions des Scopes 1 et 2 étaient nulles en 2023. L'organisation s'est attaquée de manière proactive aux émissions générées par la consommation d'énergie des ordinateurs des collaborateurs en télétravail, lesquelles, après une estimation consciencieuse, ont été intégrées dans le Scope 3. Cette approche holistique de la gestion des émissions de carbone est cohérente avec les initiatives plus larges d'ACAMS en matière de développement durable, reflétant un engagement avant-gardiste en faveur de la responsabilité environnementale et des pratiques de télétravail. Les émissions les plus importantes sont liées aux déplacements professionnels effectués pour assister aux conférences d'ACAMS, aux réunions professionnelles et aux événements tels que les tables rondes du secteur public et privé. Elles représentent 95 % du total des émissions de l'organisation.

ACAMS a fait des progrès considérables en matière de promotion du développement durable lors de ses événements mondiaux. Elle a ainsi mis en place un processus de suivi des performances de durabilité de ses événements au regard des Objectifs de développement durable des Nations Unies,

et s'est volontairement associée à des sites utilisant des sources d'énergie renouvelable, et, pour les conférences notamment, des supports de signalisation à base de matériaux recyclés et des plastiques à usage unique.

ACAMS a notamment remplacé toutes les bouteilles d'eau en plastique distribuées dans le cadre de ses conférences par 7 500 bouteilles d'eau en carton Tetra Pak garanties sans plastique et fabriquées à partir de matériaux d'origine renouvelable et responsable certifiés FSC® (*Forest Stewardship Council*). D'autre part, l'utilisation de l'application Cvent Mobile permet de réduire l'impression papier des ordres du jour et autres documents de réunions. En outre, une collaboration avec le Centre de congrès d'Austin (*Austin Convention Center*) permet de recycler tous les supports de signalisation utilisés pendant les conférences (*Meteboards*, bannières, affichages sur chevalet, décalcomanies sur sol, affichages sur pupitre, sur table, numériques et écriteaux de salle de réunion).

Scope	2023	2022	Var. (2022/2023)	Objectif	Commentaire
Scope 1 (tCO ₂ éq.)	0	0	-		En 2023, ACAMS était une organisation 100 % à distance
Scope 2 (tCO ₂ éq.)	0	0	-		
Scope 3 (tCO ₂ éq.)	1 112	371	+ 200 %		95 % concernent les déplacements professionnels (catégorie 6) 4 % sont liés au transport quotidien des employés (<i>commuting</i>) (catégorie 7) 1 % concerne l'achat de biens et de services (catégorie 1)
Intensité des émissions de Scopes 1, 2 et 3, par salarié (tCO ₂ éq./salarié)	3,56	1,22	+ 192 %		Cette augmentation est due à la hausse des émissions d'équivalent de CO ₂ générées par les déplacements professionnels

• Adaptation au changement climatique

L'activité d'ACAMS, à faible émission de carbone, ne nécessite pas de matières premières ou d'infrastructures spécifiques. Son exposition aux risques climatiques est donc considérée comme faible. Au vu de son domaine d'activité et de sa faible exposition, l'organisation n'a pas pris ou prévu de mesures d'adaptation particulières.

4.5 Faits marquants 2023

Les actions menées par ACAMS en 2023 reflètent sa ferme volonté de donner des moyens aux personnes, de favoriser une culture de la conformité et d'avoir un impact significatif sur les communautés mondiales. Les faits marquants de l'année sont les suivants :

Lancement et actualisation de produits : ACAMS a lancé et actualisé 180 certifications et programmes de formation, créé un nouveau chapitre (pour en totaliser 64) et organisé 13 tables rondes mondiales, consolidant ainsi sa position de leader dans l'écosystème de la lutte contre la criminalité financière.

Renforcement des moyens d'action des forces de l'ordre : ACAMS a noué des partenariats et des synergies avec les forces de l'ordre au moyen d'initiatives telles que le programme « Law Enforcement Curriculum », le programme de formation accélérée « CAMS », une série de webinaires en cinq parties, une rubrique dédiée dans *ACAMS Today*, ainsi que des événements mondiaux, démontrant ainsi son engagement envers les professionnels chargés de protéger les communautés dans le monde entier.

Introduction d'outils pour aider les institutions financières à s'adapter aux évolutions du cadre réglementaire : ACAMS a créé l'« AFC Academy », une solution de formation complète conçue pour répondre aux besoins et aux profils de risque propres à chaque institution financière. L'*AFC Academy* propose des parcours de formation flexibles pour mettre en place ou améliorer des programmes efficaces de lutte contre la criminalité financière.

Mondialisation de l'offre pour accroître l'accessibilité et accélérer la formation : ACAMS a entamé une démarche de développement international avec le sous-titrage automatique multilingue des webinaires, l'étoffement de l'offre linguistique et la traduction d'outils et de références de *leadership* intellectuel.

Renforcement du réseau de chapitres d'ACAMS : ACAMS a renforcé son réseau mondial de bénévoles acteurs de la lutte contre la criminalité financière avec la création d'un chapitre coréen. Ce dernier fournit un soutien essentiel à l'échelle local via le *networking* et le partage de bonnes pratiques.

Lancement du programme de valorisation et de reconnaissance d'ACAMS : ACAMS a officiellement concrétisé ses valeurs – engagement, intégrité et partenariat – avec le lancement du programme « ACAMS Values Champion Award », qui récompense les collaborateurs démontrant un comportement exemplaire fidèle à ses valeurs fondamentales.

Lancement de la plateforme intranet MyACAMS : ACAMS a lancé avec succès sa toute première plateforme intranet mondiale, MyACAMS, laquelle a atteint ses principaux objectifs, à savoir : favoriser la collaboration, mettre un terme au cloisonnement et connecter ses 100 % de télétravailleurs.

Attribution de bourses ACAMS : ACAMS a attribué des bourses à plus de 90 professionnels, contribuant ainsi aux efforts de lutte contre le blanchiment d'argent dans des marchés et des secteurs d'activité clés (le journalisme par exemple).

Mise en œuvre d'initiatives en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) : ACAMS a attribué une bourse CAMS à 20 professionnels de la lutte contre la criminalité financière en Afrique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large de sa stratégie DEI, qui vise à créer des opportunités et à supprimer les obstacles.

Lancement et traduction de certificats d'impact social : ACAMS a lancé deux nouveaux certificats d'impact social et traduit trois certificats existants, en collaboration avec des organisations réputées telles que FAST, WWF, le RUSI et la Fondation Bill & Melinda Gates. Grâce à ces certificats, les professionnels de la lutte contre la criminalité financière sont mieux à même d'appréhender les facteurs et les flux d'argent illicites liés aux délits graves tels que l'esclavage moderne, la traite des êtres humains ou encore le commerce illégal d'espèces sauvages. Ils apprennent en outre à identifier les activités financières connexes au moyen d'outils comme des analyses de transactions, des signaux d'alerte et des indicateurs clés.

Mise en œuvre d'initiatives de conformité ESG : ACAMS a produit un grand nombre de contenus sur la conformité ESG, la traite des êtres humains, l'exploitation des enfants, le commerce illégal d'espèces sauvages et des sujets plus larges relatifs à la criminalité financière. Elle est à l'origine de 134 événements, webinaires et articles incitant à la sensibilisation et à la prise d'actions concrètes.

Suivi des performances de durabilité des événements : ACAMS a amélioré les performances de durabilité de ses événements mondiaux de plusieurs manières : elle a mis en place un processus de suivi aligné sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies ; elle s'est associée à des sites utilisant des sources d'énergie renouvelable ; elle a instauré le recyclage des supports de signalisation, éliminé les plastiques à usage unique et adopté des alternatives écologiques. Elle a par exemple remplacé les bouteilles d'eau en plastique par 7 500 bouteilles d'eau en carton Tetra Pak, et utilise l'application Cvent Mobile pour réduire les impressions papier.

4.6 Note méthodologique

Période de reporting

La période retenue pour le rapport annuel 2023 est l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting couvre 100 % des salariés d'ACAMS.

Normes de reporting et choix des indicateurs

Pour suivre l'évolution de sa performance environnementale, sociale et sociétale, ACAMS a adopté des indicateurs clés de performance significatifs pour elle et cohérents avec les engagements RSE du Groupe Wendel.

La matrice des risques ESG présentée ci-dessus a été approuvée par le Comité d'audit en décembre 2022.

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées et présentées conformément au *GHG Protocol*. Le Scope 3 ne comprend que les déplacements professionnels des salariés, la consommation d'énergie pour le travail à distance et certains achats de services. Il ne comprend pas les émissions liées aux déplacements des participants aux sessions de formation ou aux conférences organisées par ACAMS, ni les achats de produits et de services.

Définitions des indicateurs spécifiques

- Taux de rotation : la formule utilisée est la suivante : nombre de départs (volontaires et involontaires)/effectifs à la clôture. Elle exclut les stagiaires et les salariés en CDD.
- Nombre de pays couverts : un pays est considéré comme « couvert par ACAMS » si cette dernière y a effectué au moins une transaction au cours de l'année écoulée.
- Nombre de produits mis à jour ou lancés : comprend le nombre total de mises à jour sur l'exercice par rapport au nombre total de produits. Cela inclut les certifications, examens et nouvelles traductions.
- Nombre total d'inscriptions aux certificats d'impact social : il correspond à la somme des personnes inscrites (qu'elles soient juste inscrites, en cours de formation ou qu'elles l'aient terminée) à chacun des différents certificats d'impact social depuis leur lancement.
- Nombre de certificats *Fighting Modern Slavery and Human Trafficking*, *Preventing Online Child Exploitation with Financial Intelligence*, *Ending Illegal Wildlife Trade* et *Enhancing Financial Inclusion with a Risk-Based Approach* souscrits. Ces certificats sont vendus au prix de 0 \$.
- Engagement des salariés (% de salariés couverts par les enquêtes annuelles sur l'état d'esprit et l'engagement afin d'évaluer les niveaux d'engagement, % de salariés qui se sentaient satisfaits ou très satisfaits sur le plan professionnel lors de l'enquête annuelle auprès des employés) : cette année, ces indicateurs sont calculés en interne.
- Taux de fidélisation des clients (*Net Promoter Score*) : cet indicateur est calculé et fourni par un tiers externe.
- Activités de *team building* : il s'agit de moments collaboratifs qui sortent du cadre des interactions professionnelles habituelles et enrichissent l'expérience globale des équipes mondiales d'ACAMS. Il peut s'agir par exemple d'activités organisées par les Comités d'engagement régionaux ou encore de rencontres inter-équipes organisées en même temps que les événements d'ACAMS et les événements des différents services visant à renforcer l'engagement des équipes.
- Distance de vol : elle est mesurée en fonction du nombre d'heures de vol ou de la distance à parcourir. Vol court-courrier : moins de 3 heures ou entre 0 et 1 000 km ; vol moyen-courrier : entre 3 et 6 heures ou entre 1 000 et 4 000 km ; vol long-courrier : plus de 6 heures ou plus de 4 000 km.

5. Scalian

5.1 Présentation des activités

INFORMATIONS GÉNÉRALES		
Activités de la société	Systèmes complexes intégrés et critiques, systèmes d'information Performance globale des projets, de la chaîne d'approvisionnement, de la fonction achats ou de la société dans son ensemble Exploitation du Big Data et de solutions digitales novatrices aux fins de la transformation des modèles d'affaires et opérationnels	
Chiffre d'affaires	541 M€ ¹²	
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION		
	Europe	96 %
	Amérique du Nord	3 %
	Afrique du Nord	Moins de 1 %
	Asie	Moins de 1 %
EFFECTIFS		
Nombre de salariés	4 995	
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION		
	Europe	97 %
	Amérique du Nord	1 %
	Afrique du Nord	Moins de 1 %
	Asie	2 %
PRODUITS ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		
Nombre de bureaux	26	
Produits : ressources/emploi des ressources/ produits et marché finaux	Services de conseil et développement de logiciels	
AUTRES INFORMATIONS		
Dans le portefeuille de Wendel depuis	2023	
Notations ESG	CDP : C EcoVadis : Médaille Argent, 77 ^e centile Great Place to Work France : 5 ^e dans la catégorie des entreprises de plus de 2 500 salariés	

5.2 Feuille de route ESG

Enjeu ESG	Thématique de la feuille de route ESG	Objectif	Indicateurs clés de performance	Unité	2023
Changement climatique	Changement climatique : émissions de gaz à effet de serre (GES)	Définir un objectif conforme aux spécifications de la SBTi	Émissions de GES des Scopes 1, 2 et 3	tCO ₂ éq. par salarié	2,1
		Réduire l'empreinte carbone en se fournissant à 95 % en énergie garantie d'origine renouvelable d'ici 2028	Part d'énergie renouvelable / consommation d'énergie totale	%	50 %
		Mettre en place un plan de résilience et d'adaptation au changement climatique	Approbation du plan de résilience et d'adaptation au changement climatique par le Conseil d'administration	Oui/Non	Oui
	Contribuer à la transition tout entière	Accompagner les clients sur le chemin de la durabilité	% de ventes liés à l'offre de service RSE	%	2 %
Social	Santé et sécurité	Atteindre le « zéro accident » sur tous les sites et pour tous les collaborateurs de Scalian (sous-traitants y compris) en 2028	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Taux	1,72
	Vérifier auprès des collaborateurs que les conditions de sécurité sont respectées	Aboutir au respect intégral des conditions de sécurité en 2026	Enquête externe – Taux de satisfaction des collaborateurs en ce qui concerne la sécurité (Trust Index GPTW)	%	93 %
	Garantir la diversité et des opportunités équivalentes	Encourager le développement de carrière des femmes : 40 % de femmes dans les fonctions de management en 2028	% de femmes managers (ayant au moins un collaborateur sous leur responsabilité directe)	%	25,6 %
	Favoriser l'employabilité grâce au développement des compétences	Continuer de former un grand nombre (60 %) de collaborateurs (au moins 2 jours de formation/an)	% de salariés formés au moins une fois par an	%	64 %
	Promouvoir la création d'emplois stables	Conserver 95 % de collaborateurs en CDI	% d'employés en CDI	%	95 %

¹² Pour la période courant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Satisfaction globale des employés	Atteindre un taux de satisfaction de 85 % en 2028	% de salariés satisfaits selon l'enquête	%	75 %
Gouvernance	Performance ESG dans la chaîne d'approvisionnement : performance des fournisseurs et notation externe fournie par EcoVadis	D'ici 2023, notation externe EcoVadis pour les dix principaux fournisseurs : note minimale de 60/100	Score moyen attribué par EcoVadis aux dix principaux fournisseurs (sur la base du niveau de dépenses en euros)	Score moyen	68,7
	Veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés et formés aux questions éthiques	Former les collaborateurs au Code de conduite (y compris à la lutte contre la corruption et à la loi Sapin II), avec un objectif minimum de 100 % des collaborateurs formés en 2026	% de collaborateurs formés aux nouvelles versions en novembre 2023	%	8 % ¹³
	Respecter les conditions de sécurité et protéger les données des clients et de la société	Former les collaborateurs à la sécurité des systèmes d'information, avec un objectif minimum de 100 % des collaborateurs formés en 2026	% de salariés formés au moins une fois par an	%	12 % ¹³

5.3 Principale opportunité ESG matérielle en lien avec le business model de Scalian : la division RSE

Capitalisant sur son expérience, Scalian a développé ses compétences en matière de développement durable en aidant ses clients à intégrer les cadres normatifs et réglementaires applicables dans ce domaine. Au fil de son évolution, l'entreprise s'est activement engagée dans des initiatives RSE, pour ensuite accompagner ses clients de longue date dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie RSE. La RSE fait appel à un éventail de compétences fondamentales et constitue l'un des piliers de la stratégie d'expansion internationale. Scalian est en mesure de fournir des solutions et des groupes de travail cumulant en moyenne 11 années d'expérience, auxquelles s'ajoute un programme de formation complet.



La division RSE regroupe des services et des solutions qui permettent à Scalian de soutenir ses clients dans la mise en œuvre de leurs divers plans de transformation, que ceux-ci aient trait à l'environnement, aux questions sociales ou à la gouvernance :

- Premièrement, Scalian encourage ses clients à se fixer de meilleurs objectifs environnementaux et sociaux, qui répondent à la fois aux besoins de l'entreprise et aux besoins de la société au sens large.
- Deuxièmement, Scalian procure des conseils précis quant à la façon de réaliser des progrès significatifs dans la poursuite de ces objectifs, quant à la façon de mesurer ces progrès.
- Troisièmement, Scalian propose un moyen de transformer le discours de ses clients vis-à-vis des parties prenantes, en l'orientant davantage sur l'avenir : Quels sont les objectifs poursuivis ? Quel est le plan d'action pour les atteindre ? En quoi ces objectifs sont-ils bénéfiques pour l'entreprise et la société au sens large ?

L'offre d'accompagnement de Scalian s'appuie sur des outils, des méthodes et des partenariats (expertise ou logiciels) qui permettent d'apporter une réponse adaptée au contexte et aux enjeux de ses clients.

5.4 Adaptation et atténuation du changement climatique

Consciente que ses activités ont un impact sur l'environnement, Scalian s'engage à améliorer sa performance environnementale et énergétique en alignant ses objectifs sur l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C prescrit par l'Accord de Paris. Elle prévoit de faire valider sa trajectoire par la STBi en 2024.

Gouvernance

La gouvernance de Scalian dédiée à la lutte contre le changement climatique inclut le Directeur général, le Conseil d'administration et le Directeur du développement durable.

Le Directeur général est responsable de la stratégie climat à l'échelle de l'entreprise. Le Président veille à ce que le Conseil d'administration soit informé des évolutions du marché, de l'environnement concurrentiel et des principaux défis auxquels l'entreprise est confrontée.

Le Conseil d'administration (comité exécutif) est une instance collégiale qui définit l'orientation stratégique de l'entreprise et supervise sa mise en œuvre. Le comité exécutif veille à ce que les aspects relatifs au climat soient intégrés dans les stratégies de Scalian. Il examine les objectifs de

¹³ Ces formations ont été déployées récemment. Un plan d'action sera mis en œuvre en 2024 afin d'augmenter sensiblement la part de collaborateurs formés et de se rapprocher de l'objectif 2026.

réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'entreprise et évalue ses performances chaque année. En 2021, il a approuvé le nouveau plan de transition, dont le nouvel objectif de trajectoire bas carbone à horizon 2050. Ce plan vise à réduire les émissions de GES de l'entreprise. Les objectifs actuels seront révisés en 2024 pour qu'ils soient alignés sur les standards de la SBTi. En 2023, le comité exécutif a décidé d'accélérer sa transition suite à son dernier bilan sur les émissions de GES.

Le Directeur du développement durable supervise la direction RSE, chargée du déploiement et du suivi de la stratégie RSE. Il veille à la prise en compte systématique des aspects environnementaux, conformément à l'orientation stratégique du Groupe. La direction RSE a plusieurs responsabilités, parmi lesquelles : examiner la stratégie climat du Groupe, proposer des plans de transition pour réduire l'impact de ce dernier, suivre chaque année les résultats de cette stratégie, et émettre des avis et des recommandations.

Empreinte carbone

Scalian réalise des bilans carbone depuis 2012. Néanmoins, il a été décidé que seuls les résultats du bilan de 2022 seraient pris en compte. L'entreprise a beaucoup évolué au cours de ces dix dernières années. Elle a acquis plusieurs sociétés, si bien que ses effectifs ont considérablement augmenté, passant de 750 salariés en 2012 à 5 000 en 2023. Les bilans carbone antérieurs ne reflètent plus la réalité de Scalian ; la comparaison n'aurait donc pas été pertinente.

Scope	2022	Répartition
Scope 1 (tCO ₂ éq.)	945	12 %
Scope 2 (tCO ₂ éq.)	71	1 %
Scope 3 (tCO ₂ éq.)	6 794	87 %
Intensité des émissions de Scopes 1, 2 et 3, par salarié (tCO ₂ éq./salarié) ¹⁴	2,1	-

Scope 1 (émissions directes)	Scope 2 (émissions indirectes)	Scope 3 (émissions indirectes)
Combustion mobile (11,6 %)	Consommation d'électricité (0,9 %)	Achat de produits et services (34,1 %)
Émissions directes fugitives (0,5 %)		Déplacements professionnels (24,1 %)
		Déplacements domicile-travail (22,6 %)
		Déchets générés (3,2 %)
		Emissions liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans le Scope 1 ou Scope 2 (3,0%)

Plan d'action

Depuis 2017, Scalian s'emploie à lutter contre le changement climatique à travers cinq domaines d'intervention : 1) l'efficacité énergétique, 2) l'énergie d'origine renouvelable, 3) l'augmentation de la part des déplacements professionnels longue distance en train, 4) la réduction des émissions liées aux déplacements professionnels, et 5) la réduction des émissions par salarié et par rapport au chiffre d'affaires. Après avoir élaboré une première stratégie de transition pour la période 2018-2021, l'entreprise a franchi une étape importante en juin 2021, lors de la revue de *management*, en adoptant une résolution visant à renforcer les mesures existantes et à fixer une nouvelle trajectoire de réduction des émissions de GES, en ciblant en priorité les objectifs à horizon 2025 et 2030. Les objectifs actuels seront révisés en 2024 pour qu'ils soient alignés sur les standards de la SBTi.

En 2022, Scalian a revu ses engagements à la hausse dans le cadre d'un plan de transition prenant en compte des référentiels internationaux tels que ceux de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD), du Climate Disclosure Project (CDP) et de l'initiative Science Based Targets (SBTi).

À compter de 2024, les progrès réalisés au regard du plan de transition bas carbone seront détaillés dans le rapport imposé par la Directive européenne sur le *reporting* en matière de durabilité des entreprises (CSRD), et, pour les parties prenantes, dans un rapport distinct sur la transition bas carbone.

Dans ces publications, Scalian approfondira ses axes d'amélioration autour des trois grands volets suivants :

- **Décarbonation** : mesures prises par l'entreprise pour réduire à la fois ses émissions de GES, son impact sur le changement climatique et ses émissions des Scopes 1, 2 et 3, à des fins d'alignement sur une trajectoire bas carbone.
- **Gestion des risques et des opportunités liés au climat** : mesures prises par l'entreprise pour gérer les risques physiques et de transition ainsi que les opportunités résultant du changement climatique et de la transition vers une économie bas carbone.
- **Contribution à la transition tout entière** : accélération de la transition vers une économie bas carbone et accompagnement des clients grâce à une offre de services durables et de produits éco-conçus.

Plan d'atténuation

¹⁴ Base de référence : 3 752 collaborateurs en 2022

En tant qu'entreprise de grande envergure, Scalian a intégré cette transformation dans sa stratégie et s'est fixé un objectif de trajectoire bas carbone à horizon 2040. Cet engagement repose sur des objectifs mesurables de réduction des émissions de GES à court (2025), moyen (2030) et long (2040) termes, et couvre à la fois les activités, les produits et les services. Il sera soumis à l'approbation de la SBTi en 2024.

Objectif	Domaine d'intervention	Actions	KPIs
ÉNERGIES RENOUVELABLES Atteindre 100 % d'électricité verte autoconsommée	Production d'électricité d'origine renouvelable	Production d'électricité verte à l'aide de la technologie photovoltaïque	% d'électricité verte autoconsommée
	Achat d'électricité verte	Achat d'électricité avec garantie d'origine	% d'électricité verte achetée
TRANSPORTS PUBLICS ET TRANSPORTS EN COMMUN Atteindre 100 % d'électricité verte autoconsommée	Promotion de l'usage du vélo (électrique)	Participation à des programmes de location de vélos électriques	% de kilomètres parcourus en vélo
	Promotion de l'usage des transports publics	Octroi d'une indemnité kilométrique vélo	% de kilomètres parcourus en transports publics
	Promotion du recours au covoiturage	- Abonnement à une plateforme de covoiturage - Prise en charge partielle des titres d'abonnement aux transports publics	% de kilomètres parcourus en covoiturage
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Optimiser le matériel et les logiciels afin de réduire la consommation d'énergie dans les centres de données et les bureaux	Refroidissement des centres de données	Mise en œuvre de solutions de refroidissement efficaces pour limiter au maximum l'énergie nécessaire au refroidissement des centres de données	% de systèmes de climatisation labellisés
	Gestion des données	Mise en œuvre de techniques d'optimisation des données pour réduire les besoins de stockage et de traitement et économiser de l'énergie et des ressources	% de Gbit utilisés par salarié
	Efficacité de la consommation d'électricité	Utilisation de serveurs, de systèmes de stockage et d'équipements de réseau économes en énergie	% de centres de données assortis d'un label environnemental
EMPLOI DURABLE Encourager le télétravail et les autres options de travail à distance afin de réduire le besoin d'espaces de bureaux physiques et les déplacements domicile-travail	Télétravail	Promouvoir le télétravail dans l'ensemble des filiales de Scalian	% de filiales autorisant le télétravail

Adaptation – Évaluation des risques et opportunités liés au climat

Le changement climatique est l'un des plus grands risques auxquels nous sommes confrontés. Beaucoup reconnaissent la nécessité de limiter le changement climatique sans toutefois compromettre le potentiel de croissance économique et de développement des entreprises. Dans un souci de transparence totale vis-à-vis du marché sur les sujets liés au changement climatique, Scalian suit les recommandations de la TCFD. Ainsi, elle analyse les impacts potentiels du changement climatique sur son activité et veille à mettre en place une stratégie robuste pour y remédier.

En 2023, l'une des priorités a été d'aligner le plan de transition sur les recommandations de la TCFD relatives à la cartographie des risques financiers liés au climat.

Risque et opportunités	Description	Niveau de risque	Actions
Risque de transition Risques liés aux cadres politique et réglementaire	Prix du carbone La réglementation future sur la tarification du carbone pourrait avoir un impact sur les activités de Scalian, notamment sur les déplacements professionnels	Moyen	- Développer les connaissances en interne sur la tarification du carbone - Réduire le volume des déplacements
Risque de transition Risques liés aux cadres politique et réglementaire	Nouvelles réglementations en matière de lutte contre le changement climatique (par exemple, objectifs de réduction des GES)	Élevé	Réduire les émissions de GES via le déploiement d'un plan de transition intégrant un objectif de trajectoire bas carbone à horizon 2040 aligné sur la trajectoire de la SBTi
Risque et opportunité de transition	Hausse de la demande de produits verts et sobres en carbone	Moyen	Encourager l'achat de produits sobres en carbone en référençant les fournisseurs et les produits et en intégrant des critères de sélection des fournisseurs dans la politique d'achat de l'entreprise
Risque de transition Marché	Parce que les besoins des clients évoluent, Scalian doit renforcer son expertise en matière de développement durable	Moyen	Accroître l'expertise de l'entreprise en recrutant ou en formant des experts ESG

Opportunité Transition	Le développement de nouvelles technologies doit faciliter la transition bas carbone	Élevé	▪ Développer des offres favorisant la transition bas carbone par le biais du centre de R&D et de la division RSE ▪ Établir des partenariats avec d'autres entreprises en complément de ces offres
----------------------------------	---	-------	--

5.5 Faits marquants 2023

Évolution de l'entreprise

En juillet 2023, Scalian a entamé un nouveau chapitre de son histoire lorsque la société d'investissement Wendel, cotée sur Euronext Paris, est devenue son actionnaire majoritaire. Le groupe Wendel fait partie des indices Dow Jones Sustainability (DJSI) Europe et Monde, ce qui témoigne de la stabilité de sa performance ESG.

Volet social : renforcement de la politique et des mesures relatives à la sécurité

▪ **Priorité à la santé et à la sécurité des collaborateurs**

Afin de prévenir les risques psychosociaux, Scalian a opté pour des actions très ciblées à plusieurs niveaux de l'entreprise. Cela comprend le suivi des situations et des risques individuels critiques, la mise en place de routines lors des réunions mensuelles et la formalisation et le suivi des mesures prises par les équipes RH.

Il convient également de sensibiliser davantage les *managers* aux risques, aux moyens de les détecter et de les traiter, à leur rôle et leurs responsabilités au sein de Scalian, ainsi qu'aux risques juridiques associés.

▪ **Des canaux d'écoute en temps réel**

Soucieuse de pouvoir sonder plus régulièrement ses collaborateurs, Scalian a lancé en 2023 un « bulletin météo des collaborateurs » (*Employee Weather Report*). Ce nouvel outil permet aux collaborateurs d'exprimer leur niveau de satisfaction à la fin de chaque mois. Les *managers* et les équipes RH peuvent accéder aux données via l'outil de gestion du temps. En cas de mécontentement d'un collaborateur (note « rouge »), les *managers* reçoivent directement une alerte afin de pouvoir rapidement prendre les mesures nécessaires.

▪ **Une intégration solide pour une relation durable**

Chaque nouveau collaborateur bénéficie d'un accompagnement tout au long de sa première année dans l'entreprise. Plusieurs dispositifs clés permettent de garantir la réussite de son intégration, comme les programmes « Welcome HR » et « Welcome Board », ou encore le « Scalian Pact », qui scelle l'engagement de Scalian en faveur de l'évolution professionnelle et du développement des compétences du nouvel arrivant.

Chaque année depuis 2021, Scalian participe à l'enquête externe indépendante « Great Place to Work », ce qui lui permet d'évaluer le niveau de satisfaction de ses collaborateurs, d'identifier d'éventuels axes d'amélioration et d'élaborer un plan d'action. En novembre 2023, Scalian a obtenu le label « Great Place to Work » pour la troisième fois et s'est classée à la 5^e place du Palmarès des Best Workplaces en France. D'après les résultats de l'enquête Trust Index, 75 % des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de leur travail chez Scalian.

Recherche et développement

Scalian Insights est une nouvelle organisation directement rattachée à la direction Développement commercial du Groupe. Ses missions consistent à définir des feuilles de route stratégiques, à stimuler l'innovation, à accélérer le financement des projets et à diriger des travaux de R&D. Deux de ses programmes sont axés sur la RSE :

- **Le projet COQAIR** vise à étudier le lien entre la mobilité des populations et la qualité de l'air, en mesurant les effets d'un changement de comportement sur la qualité de l'air.
- **Le projet QWL** instaure une évaluation de la qualité de vie au travail. L'objectif consiste à redonner la priorité aux ressources humaines de l'entreprise, puis à suivre et piloter activement les résultats des projets et programmes mis en œuvre en évaluant la performance sociale sur le lieu de travail. Ce programme d'adaptation met l'accent sur l'humain et vise notamment à aider les collaborateurs à s'adapter aux nouveaux défis et aux mutations constantes.

5.6 Note méthodologique

Période de reporting

La période retenue pour ce rapport est notre exercice fiscal (du 30 juin 2022 au 1^{er} juillet 2023). Cependant, les KPI sociaux relatifs aux femmes managers et aux collaborateurs en CDI ont été calculés sur l'année civile 2023.

Périmètre de reporting

Scalian a acquis plusieurs sociétés ces dernières années, dont certaines ne sont pas encore pleinement intégrées dans le périmètre de reporting.

Les indicateurs environnementaux concernent le périmètre monde (taux de couverture supérieur à 90% des employés).

Les indicateurs sociaux et de gouvernance concernent le périmètre France uniquement (taux de couverture supérieur à 50%).

L'indicateur relatif au taux de fréquence concerne le périmètre Europe (taux de couverture supérieur à 90%).

Normes de reporting et choix des indicateurs

Wendel et Scalian suivent l'évolution de leurs performances sur le plan environnemental, social et sociétal à l'aide d'indicateurs clés de performance cohérents avec les engagements RSE du Groupe et de Scalian.

Méthodologie de calcul de l'empreinte carbone

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées et présentées conformément au *GHG Protocol*. Les émissions de Scope 1, 2 et 3 sont mises à jour chaque année. Les éléments suivants ont été pris en compte lors de l'analyse de l'empreinte carbone :

- Période couverte : année civile 2022 ;
- Nombre de salariés : 3 752 ;
- Chiffre d'affaires pris en compte pour l'évaluation de l'empreinte carbone : 370 M€ (2022) ;
- Périmètre : monde (hors Allemagne), soit 90 % des collaborateurs.

Calcul des émissions du Scope 3

Le calcul des émissions du Scope 3 réalisé lors de la dernière analyse (année civile 2022) est fondé sur les hypothèses suivantes :

- L'analyse s'appuie sur des ratios monétaires. Les frais de service relatifs aux « services externes » ont été retirés des dépenses liées aux services car ils correspondent uniquement à des salaires. Les émissions générées par ces activités sont déjà prises en compte par ailleurs car Scalian fournit les matériaux et paye les frais de déplacement.
- L'évaluation relative aux trajets domicile-travail repose sur les résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble des collaborateurs.